

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCÈS À UNE EAU POTABLE  
POUR L'EAU DE BOISSON DANS LES MILIEUX RURAUX DU BÉNIN :  
ÉTUDE DES PRATIQUES LOCALES

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

PAR  
YÉLOGNISSÈ COFFI LAUREL HECTOR HOUÉHA

JUILLET 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

*À toi, Dieu tout puissant, dont j'ai reçu grâce, bonté et bénédiction.*

*À mes parents, recevez ce chef d'œuvre, fruit de vos efforts.*

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Monsieur Frédéric Monette, pour avoir dirigé ce travail. J'admire sa patience et le dévouement qu'il met en œuvre pour la réussite de ses étudiants. Sa grande disponibilité, son soutien, ses connaissances et conseils judicieux ont été bénéfiques pour l'avancement de ce travail.

Je dois également une grande reconnaissance à Monsieur Louis Simard pour sa collaboration et son expertise précieuse à la réalisation de ce travail.

Mes remerciements vont aussi à l'endroit de l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) au travers du Programme canadien de bourses de la francophonie (PCBF) qui a financé entièrement aussi bien mes études que la réalisation de ce travail.

Je ne saurai terminer sans dire merci à toutes les personnes qui m'ont soutenu et aidé à obtenir toutes les informations utiles à l'élaboration de ce travail.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES ET DES PHOTOS.....	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES .....	x
RÉSUMÉ .....	xi
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I	
CONCEPTUALISATION DU PROBLÈME DE RECHERCHE .....	5
1.1 Problématique .....	5
1.1.1 Contexte général de l’approvisionnement en eau potable et de l’assainissement dans les pays en voie de développement .....	5
1.1.2 Problèmes d’accès à l’eau potable au Bénin .....	8
1.1.3 Les contraintes socioculturelles .....	10
1.2 Approche théorique.....	15
1.3 Objectifs .....	26
1.4 Hypothèses .....	27
CHAPITRE II	
PRÉSENTATION DU CADRE D’ÉTUDE .....	28
2.1 Données générales sur le Bénin .....	28
2.2 Critères de choix et présentation de la zone d’enquête .....	29
2.3 Présentation géographique .....	32
2.3.1 Commune de Sakété.....	32
2.3.2 Commune de Comé.....	33
2.3.3 Commune d’Allada .....	33

2.4	Données démographiques .....	34
2.4.1	Commune de Sakété.....	34
2.4.2	Commune de Comé.....	35
2.4.3	Commune d'Allada .....	35
2.5	Sources d'approvisionnement en eau de boisson.....	36
2.5.1	Le puits.....	36
2.5.2	Le forage .....	37
2.5.3	Le marigot.....	39
2.6	Alimentation en eau potable et assainissement.....	40
2.6.1	Ita-djébou (commune de Sakété) .....	40
2.6.2	Oumako (commune de Comé) .....	40
2.6.3	Agbassato (commune d'Allada).....	41
2.7	Croyances traditionnelles.....	41
2.7.1	Définition du « vodoun » .....	41
2.7.2	Description des « vodoun » liés à l'eau .....	43

### CHAPITRE III

	DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE .....	48
3.1	Échantillonnage.....	48
3.1.1	Détermination de la population d'étude.....	49
3.1.2	Méthode d'échantillonnage.....	50
3.1.3	Technique d'échantillonnage .....	50
3.1.4	Taille des échantillons.....	51
3.2	Préparation et test des outils.....	51
3.3	Techniques de collecte des données.....	53
3.4	Déroulement de la collecte des données .....	54
3.5	Mode de traitement des données .....	56

## CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS .....	58
4.1 Caractéristiques des localités et groupes enquêtés .....	58
4.2 Pratiques en rapport avec l'eau de boisson et au lavage des mains .....	59
4.2.1 Pratiques courantes relatives à l'eau de boisson .....	59
4.2.1.1 Phase d'approvisionnement en eau de boisson .....	59
4.2.1.2 Phase de transport de l'eau de boisson .....	60
4.2.1.3 Phase de stockage de l'eau de boisson .....	62
4.2.1.4 Phase de consommation de l'eau de boisson .....	64
4.2.2 Hygiène autour des points d'eau .....	65
4.2.3 Pratiques courantes relatives à l'hygiène corporelle (lavage des mains) ..	66
4.3 Perception des pratiques à risques .....	67
4.3.1 Par rapport à l'hygiène de l'eau de boisson .....	67
4.3.2 Par rapport au lavage des mains .....	68
4.4 Perception des ouvrages d'AEV en eau de boisson .....	69
4.4.1 Les femmes .....	69
4.4.2 Les chefs traditionnels .....	70
4.4.3 Les responsables des services régionaux de l'hydraulique .....	71
4.5 Pratiques à promouvoir, facteurs de motivation et contraintes .....	72
4.5.1 L'hygiène associée à l'eau de boisson .....	72
4.5.2 Lavage des mains .....	73

## CHAPITRE V

ANALYSE DES PRATIQUES LOCALES EN RAPPORT AVEC L'ACCÈS À L'EAU DE BOISSON POTABLE .....	75
5.1 Identification et analyse des pratiques en rapport avec l'eau de boisson .....	76
5.1.1 Identification des pratiques .....	76
5.1.2 Analyse des pratiques locales par rapport aux connaissances en hygiène .....	79

5.2 Analyse de la perception par rapport aux ouvrages d'AEV .....	80
5.2.1 Plan culturel .....	81
5.2.2 Plan sociopolitique.....	82
5.2.3 L'information-éducation-communication.....	84
5.3 Pratiques à promouvoir pour améliorer l'accès à une eau de boisson potable .....	84
5.3.1 À l'endroit des populations rurales.....	86
5.3.1.1 Lutter contre la pauvreté .....	86
5.3.1.2 Renforcer les actions d'IEC pour un changement de comportement .....	86
5.3.1.3 S'appuyer sur le savoir endogène des communautés.....	86
5.3.1.4 Inclure l'approche genre à toutes les étapes des actions à entreprendre dans le secteur de l'AEPHA .....	87
5.3.1.5 Appliquer la participation financière ou physique ou en nature des populations dans toutes les actions entreprises .....	87
5.3.2 À l'endroit des décideurs politiques et des promoteurs de projets en hydraulique villageoise .....	87
5.3.2.1 Être à l'avant-garde des innovations en matière d'approche participative .....	87
5.3.2.2 Proposer des produits nouveaux, des concepts nouveaux .....	87
5.3.2.3 Assurer le suivi et la capitalisation .....	88
5.3.2.4 Encourager l'intégration des actions dans le secteur de l'eau potable .....	88
CONCLUSION.....	89
ANNEXES.....	92
BIBLIOGRAPHIE.....	98



## LISTE DES FIGURES ET DES PHOTOS

<b>Figures</b>	<b>Page</b>
1.1 Modèle théorique .....	24
2.1 Carte administrative du Bénin.....	31

<b>Photos</b>	<b>Page</b>
2.1 Puits moderne à grand diamètre.....	37
2.2 Pompe AFRIDEV .....	38
2.3 Pompe VERGNET .....	38
2.4 Poste d'eau autonome .....	39
2.5 Symbole du vodoun « Dan », serpent qui se mord la queue.....	44
2.6 Prête adpete du vodoun « Dan » .....	44
2.7 Temple du vodoun « Tohossou ».....	45
2.8 Jeune femme adpete du vodoun « Tohossou » transportant une bassine sacrée contenant les reliques et un prêtre tenant le sceptre de bois.....	46
2.9 Prêtes adeptes du vodoun « Sakpata » .....	47
2.10 Femmes adeptes du « Sakpata ».....	47

## LISTE DES TABLEAUX

Tableaux	Page
2.1 Présentation de la zone d'enquête .....	31
2.2 Caractéristiques du vodoun « Dan » .....	43
2.3 Caractéristiques du vodoun « Tohossou » .....	45
2.4 Caractéristiques du vodoun « Sakpata » .....	46
4.1 Caractéristiques des localités et groupes enquêtés.....	58
4.2 Pratiques courantes pendant la phase d'approvisionnement en eau .....	61
4.3 Pratiques courantes pendant la phase de transport de l'eau .....	62
4.4 Pratiques courantes pendant la phase de stockage de l'eau .....	63
4.5 Pratiques courantes pendant la phase de consommation de l'eau.....	64
4.6 Hygiène autour des points d'eau .....	65
4.7 Pratiques courantes relatives au lavage des mains.....	66
4.8 Connaissances des femmes sur la provenance des maladies hydriques.....	68
4.9 Perception des pratiques à risques par rapport au lavage des mains.....	69
4.10 Appréciation du forage par les femmes .....	70
4.11 Raisons du non approvisionnement au forage selon les chefs traditionnels.....	71
4.12 Raisons du non approvisionnement au forage selon les CSRH.....	71
4.13 Liens entre pratiques à promouvoir; facteurs de motivation et contraintes .....	72
4.14 Messages formulés par les femmes par rapport à l'eau .....	73
4.15 Pratiques à promouvoir par rapport au lavage des mains .....	74
4.16 Messages formulés par les chefs de ménages par rapport au lavage des mains	74

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AEPA	Approvisionnement en Eau Potable et de l'Assainissement
AEPHA	Approvisionnement en Eau potable, l'Hygiène et l'Assainissement
AEV	Adduction d'Eau Villageoise
ABE	Agence Béninoise pour l'Environnement
CDIICD	Comité Directeur Inter Institutions de Coopération pour la Décennie
CEDA	Centre pour l'Environnement et le Développement en Afrique
CNRS	Centre National de Recherche Scientifique
CREPA	Centre Régional pour l'Eau potable et l'Assainissement à faible coût
CSRH	Chef de Service Régional en Hydraulique
DH	Direction de l'Hydraulique
DHAB	Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base
INSAE	Institut National de Statistique et de l'Analyse Économique
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MMEH	Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
PADEAR	Programme d'Appui au Développement du secteur de l'Eau et de l'Assainissement en milieu Rural
PEA	Programme de l'Eau et de l'Assainissement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PS – Eau	Programme – Solidarité - Eau
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RSRH	Responsable Service Régional de l'Hydraulique
SBEE	Société Béninoise d'Électricité et d'Eau
UNEP	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## RÉSUMÉ

Cette étude dresse un aperçu de l'état de la question d'accès à l'eau potable dans les milieux ruraux au Bénin. Malgré l'existence des ouvrages d'adduction d'eau villageoise, les populations adoptent des pratiques allant à l'encontre de la *bonne* gestion de l'eau de boisson. Ces pratiques proviennent du manque ou de l'insuffisance de mesures d'hygiène qui ne garantissent pas cette potabilité à l'eau. De plus, les populations ne s'approvisionnent pas systématiquement aux ouvrages d'adduction d'eau villageoise.

Par le biais de cette étude, l'individualisme méthodologique a été utilisé pour analyser les pratiques observées et y déterminer la perception qui les justifie. L'étude a été réalisée dans trois localités rurales situées au sud-Bénin auprès des femmes, des chefs de ménages, des chefs traditionnels et des chefs service régionaux de l'hydraulique.

Les résultats obtenus sur le terrain concernent :

- les pratiques en rapport avec l'eau de boisson, l'hygiène corporelle (lavage des mains) et l'hygiène autour des points d'eau;
- les raisons et la perception qui sous-tendent ces pratiques;
- les *bonnes* pratiques à promouvoir par rapport à l'eau de boisson, à l'hygiène corporelle et aux ouvrages d'adduction d'eau villageoise.

Il y ressort que la plupart des pratiques énumérées et observées auprès des populations rurales ne sont pas de nature à préserver une eau de boisson potable. À ces pratiques, il faut ajouter les conditions d'hygiène aussi bien au niveau des individus, des ménages que de certains points d'eau qui laissent à désirer.

Il convient de mentionner que la plupart des populations rurales ne sont pas conscientes de la portée capitale des ouvrages érigés pour l'approvisionnement en eau de boisson. Cette non appropriation des ouvrages émanent des raisons liées en grande partie à la non consultation ou à la non participation à la réalisation des projets d'hydraulique villageoise, au manque d'information-éducation-communication et de moyens financiers.

À cela s'ajoutent des raisons d'ordre culturel notamment l'intérêt très faible porté aux croyances et aux valeurs traditionnelles liées aux fétiches de la localité dans la réalisation des ouvrages.

Il découle des résultats que les *bonnes* pratiques à promouvoir vont dans le sens, d'une part, de la promotion de mesures d'hygiène aussi bien au sein des populations, des ménages que des points d'eau et d'autre part, de l'implication et de la consultation des populations à tous les niveaux de réalisation des projets d'hydraulique villageoise afin de mieux intégrer la dimension socioculturelle lors de l'élaboration et la mise en œuvre des projets.

Mots clés : eau potable, socioculturel, pratique locale, représentation sociale, comportement

## INTRODUCTION

La décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (1981-1990) décrétée par l'Organisation des Nations Unies a insufflé un regain d'intérêt au secteur de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement (AEPA). Elle s'était donnée pour mission de favoriser l'accès de tous à l'eau potable. Son groupe cible était les communautés rurales et urbaines à faible revenu. Quatre principes directeurs ont été proposés pour permettre un partage équitable de l'eau (CREPA, 2003) :

- la protection de l'environnement et la sauvegarde de la santé grâce à la gestion intégrée des ressources en eau et des déchets tant liquides que solides;
- des réformes institutionnelles visant à promouvoir une approche intégrée, une modification des méthodes, des attitudes, des comportements et la pleine participation des femmes à tous les niveaux;
- la gestion communautaire des services soutenue par des mesures visant à renforcer la capacité des institutions locales, à mettre en œuvre et à gérer durablement des problèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement;
- la saine gestion financière, grâce à une meilleure gestion des équipements existants et à la généralisation des technologies appropriées.

Ces différents axes évoquent directement que l'Homme est placé au cœur de toutes les activités qui seront menées dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène et l'assainissement (AEPHA) puisque l'eau, perçue comme une denrée précieuse, conditionne et motive les interactions humaines. Il ressort de l'étude réalisée sur les perceptions et les comportements des populations vis-à-vis de l'hygiène et de l'assainissement en 2003 par le CREPA que l'eau constitue une source d'inspiration sociale et culturelle: les manières communes aux personnes

vivant dans une même société, de se comporter, de s'exprimer, de s'organiser pour vivre ensemble relèvent en grande partie des rituels qui s'organisent autour de l'eau. Elle induit aux Hommes une perception verticale et horizontale dans les manifestations qui les intègrent à leur société et leur confère parfois un statut ou une classe sociale. Ces spécificités relatives à l'eau, considérée *a priori* comme un simple élément de la vie socio-économique et sanitaire, méritent d'être intégrées dans des approches convenables.

C'est dans cette perspective qu'il est proposé d'inscrire cette dynamique qui permet de prendre en considération les pratiques locales, la perception ou la représentation sociale et les savoirs endogènes des populations rurales dans la recherche de solutions à la problématique de l'eau de boisson potable dans le milieu. Cela permettra non seulement de cerner la pertinence des problèmes liés à l'accès à l'eau potable mais aussi de savoir dans quelle approche orienter les actions pour mieux susciter au niveau des populations un changement de comportement ou de pratique par rapport à l'eau de boisson, une participation et une appropriation des ouvrages dans le secteur de l'AEPHA.

La présente étude servira comme contribution et appui scientifiques aux diverses actions menées par de nombreux organismes ou centres de recherche en matière d'approvisionnement en eau potable et d'hygiène par la mise en place d'ouvrages d'adduction d'eau villageoise, la communication pour un changement de comportements et d'actions socio-économiques en faveur des communautés défavorisées à la base.

Outre l'introduction, le mémoire se divise en cinq grandes parties. La première et la deuxième portent respectivement sur la conceptualisation du problème de recherche et la présentation du cadre d'étude. La troisième aborde la démarche méthodologique adoptée. Quant à la quatrième, elle présente et analyse les résultats en rapport avec les

pratiques et les conditions d'accès à l'eau de boisson potable. Finalement la partie conclusion complètera le mémoire après la cinquième partie consacrée à l'analyse des pratiques locales en rapport avec l'eau de boisson.

Avant d'aborder la première partie, il est opportun de définir les notions « eau potable », « ouvrage d'adduction d'eau villageoise » et « pratique locale » afin de mieux les cerner dans la suite de l'étude.

Une eau potable est une eau à boire sans risque pour la santé. Selon le Centre national de recherche scientifique de la France (2004), il s'agit d'une eau « exempte de germes pathogènes (bactéries, virus) et d'organismes parasites, car les risques sanitaires liés à ces micro-organismes sont grands ». L'eau potable doit aussi être une eau agréable à boire : elle doit être claire, avoir une bonne odeur et un bon goût. Toutefois, s'il faut s'en tenir à la recommandation de l'Organisation Mondiale de la Santé, à savoir qu'une eau devrait être condamnée s'il y retrouve à plusieurs reprises un *Escherichia coli* par 100 millilitres, cela signifierait qu'il faudrait abandonner un fort pourcentage des sources d'eau existant dans les pays en voie de développement.

Quant à l'ouvrage d'adduction d'eau villageoise, c'est un dispositif techniquement ou technologiquement réalisé en vue de faciliter l'accès à une eau potable. Souvent, il se présente sous la forme de forage, de borne-fontaine dans les milieux ruraux et périurbains. Cet ouvrage est supposé remplir des conditions qui garantissent une eau potable si de *bonnes* pratiques sociales ou mesures d'hygiène sont adoptées (CREPA, 2004).

Par rapport à la *pratique sociale*, il faut retenir que c'est un ensemble d'actes ou d'actions développés par les individus et traduits sous forme d'attitudes et comportements inspirés par des motivations et orientés vers des buts (Grawitz, 2004). La *pratique locale*, objet de la présente étude, est considérée comme étant une

pratique sociale observée à l'échelle locale et fait référence aux procédés adoptés en matière d'approvisionnement ou de gestion en eau de boisson. En d'autres termes, il sera retenu qu'une pratique locale est une attitude ou un comportement adopté face à une situation bien définie ou dans un contexte assez précis et spécifiquement au niveau de la localité (la localité n'est qu'une partie de la société en général). D'un point de vue normatif, il convient de souligner qu'elle peut être *bonne* ou *mauvaise* au vu des résultats ou effets escomptés ou obtenus. Par exemple, dans le secteur de l'hydraulique villageoise, une pratique sera dite *mauvaise* lorsque l'action menée ou le comportement adopté pour l'approvisionnement en eau de boisson ne contribue pas à obtenir de l'eau potable; elle sera *bonne* lorsqu'elle renforce et maintient la potabilité de l'eau. Ainsi, il ne sera pas fait une différence importante entre les notions « *pratique* » et « *action* ».



## **CHAPITRE I**

### **CONCEPTUALISATION DU PROBLÈME DE RECHERCHE**

#### **1.1 Problématique**

##### **1.1.1 Contexte général de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement dans les pays en voie de développement**

L'analyse de la documentation scientifique montre que les questions relatives à la gestion et à l'assainissement de l'eau en général constituent une préoccupation majeure au niveau international. Au cours de ces vingt-cinq dernières années, de grandes conférences internationales, certaines portant sur l'eau en particulier, ont été organisées. Cette série de conférences s'est poursuivie en 2003 non seulement avec le 3<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau au Japon, mais aussi avec l'Année internationale de l'eau douce. Ces conférences, les préparatifs qui les ont précédées et les discussions qui ont suivi, ont modifié les perceptions de la problématique de l'eau et ont élargi les connaissances en ce qui concerne les réponses à rechercher. Ainsi, depuis la conférence de Mar del Plata (Argentine) en 1977 sur les problèmes de l'eau, laquelle conférence qui avait permis de décréter la décennie 1981-1990, la décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (Comlanvi, 1995), il y eut une extension significative de la fourniture des services de base aux plus démunis (Seppälä, 2002). Le but de cette rencontre internationale était d'élever le niveau de santé et de production des populations et de faire régresser les maladies infectieuses et parasitaires véhiculées par l'eau (CDIICD, 1999). Il s'agissait de mettre à la disposition de la population, de l'eau potable et des dispositifs adéquats d'assainissement (Comlanvi, 1995). Ce problème a d'ailleurs été réaffirmé lors du Sommet de la Terre tenu à Rio de Janeiro au Brésil en 1992. L'eau est devenue une priorité et une clé pour tout processus de développement durable (Houria, 2002). À la

fin de la décennie 1990, il était devenu clair que le défi consistant à réaliser et maintenir cet accès universel était beaucoup plus conséquent qu'on avait pu le croire dix ans auparavant. Même si quelques progrès avaient été accomplis au niveau de l'amélioration de l'accès à l'eau, l'accès à l'assainissement quant à lui, ne se développait que très lentement (Faïzoun, 2005). Cela se justifie par le fait que le pourcentage de personnes bénéficiant d'un approvisionnement amélioré est passé de 79% (4,1 milliards) en 1990 à 82% (4,9 milliards) en 2000. D'après l'OMS (2001), pendant cette même période, la proportion de la population mondiale ayant accès à des infrastructures d'élimination des déchets solides est passée de 55% (2,9 milliards de personnes desservies) à 60% (3,6 milliards). Ces résultats ont été obtenus, par exemple, avec l'appui de la Banque Mondiale qui investit d'importantes sommes dans le financement de projets indépendants, généralement conçus pour fournir uniquement des services d'approvisionnement en eau ou des services d'approvisionnement et d'assainissement dans les zones rurales (PNUD, Banque Mondiale, 2003).

Malgré les mesures prises et les efforts fournis sur le plan international, l'eau demeure au centre de nombreux débats (Dinar, 2000; Marino et Boland, 1999) puisque près de 1,2 milliard d'êtres humains dans le monde n'ont toujours pas accès à une eau potable et sûre (ONU, 2003) et 2,4 milliards à une forme quelconque d'infrastructure d'assainissement améliorée (UNEP, 2002).

En Afrique, le retard accusé dans l'approvisionnement et dans la mise en place de systèmes d'assainissement est à la base des principaux problèmes hydriques. Dans les faits, seulement 62% de la population africaine a accès à l'eau potable (Seck, 2004). Cette situation est beaucoup plus accentuée dans les zones rurales et périurbaines où la couverture avoisine 47% contre 85% en zones urbaines (OMS, UNICEF, Water Supply et sanitation, 2000). Par exemple, la couverture de l'assainissement est, dans les zones rurales, inférieure de moitié à celle des villes. Ces chiffres reflètent les

résultats d'au moins vingt ans d'efforts concertés et d'informations pour améliorer l'accès à l'eau potable (OMS, UNICEF, Water Supply et Sanitation, 2000). Ces déficiences sont en partie imputables à la mauvaise définition ou compréhension du groupe de mots « accès à l'eau potable » (Faïzoun, 2005).

L'acceptation la plus couramment utilisée est celle définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui stipule qu'un citoyen a accès à l'eau potable s'il est desservi par un réseau ou une pompe à moins de 200 mètres de son habitation. La définition diffère pour un ménage dans une zone rurale. Dans ce cas, l'accès à l'eau signifie qu'un membre de la famille ne passe pas un temps « disproportionné » à la collecte de l'eau. Cette définition ne fait donc pas allusion à la « potabilité » de l'eau ni au fait que le service fourni soit « adapté » ou non.

La définition de l'alimentation en eau est exhaustive et ne se limite pas aux simples réseaux perfectionnés de pompage. Elle inclut également de simples sources aménagées ou de simples puits sans stockage ni traitement. Plusieurs autres éléments entrent en jeu lorsqu'il s'agit de définir des programmes d'adduction d'eau.

Par approvisionnement en eau, il faut entendre également une eau potable. Cela suppose que les installations de distribution d'eau fonctionnent en permanence conformément à des normes de qualité reconnues et acceptables pour les populations. Des exemples abondent où tel n'a pas été le cas : l'approvisionnement est souvent irrégulier et l'eau distribuée de qualité déplorable tandis que les coûts d'exploitation (produits chimiques, énergie, main d'œuvre, gestion des stocks de pièces de rechange et d'outils, etc.), de réparation et de remplacement sont élevés du fait d'un entretien préventif insuffisant (OMS, 1994). De même, le contrôle de la qualité de l'eau en vue de déceler sa contamination, sans doute essentiel après la construction des ouvrages, fait défaut non seulement par manque de ressources matérielles et humaines mais

aussi par manque de savoir quand bien même certaines actions récentes sont menées grâce au concours du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF).

### **1.1.2 Problèmes d'accès à l'eau potable au Bénin**

De 1990 à 2000, la couverture totale en approvisionnement en eau potable est demeurée inchangée, soit 46% en zone urbaine et 6% en zone rurale (OMS, UNICEF, Water et Sanitation, 2000). Selon une synthèse des analyses bactériologiques réalisées par le secrétariat français des programmes de solidarité d'eau, 96% des puits traditionnels au Bénin sont contaminés (Afofobolo, 1996). De pareilles données statistiques prouvent que le Bénin, un pays de l'Afrique de l'ouest, tout comme la majorité des pays africains, accuse un grand retard en ce qui concerne l'alimentation en eau potable.

Dès lors, le gouvernement du Bénin s'est engagé dans un processus de réforme institutionnelle du secteur de l'eau, qui est actuellement régi par un corpus juridico-légal propre au gouvernement. Cette réforme ne porte que sur le réseau d'alimentation en eau potable de la Société béninoise d'électricité et d'eau (SBEE) et sur l'hydraulique villageoise demeurant de la compétence de la Direction de l'hydraulique (DH) du Ministère des mines, de l'énergie et de l'hydraulique (MMEH).

Les différentes données signalées précédemment pourraient s'expliquer par le fait que les milieux urbains relèvent d'une autorité nationale, publique ou privée, exploitant un réseau d'eau distribuée par des branchements individuels et des bornes fontaines alors que les milieux ruraux dépendent des services nationaux de l'hydraulique, le plus souvent dépourvus de fonds propres suffisants pour assurer les investissements mais également l'entretien et la maintenance d'installations rurales dispersées et parfois localisées dans des aires d'accès difficiles notamment en saison des pluies (Jaglin, 2000).

Les efforts fournis par le gouvernement du Bénin depuis plus de 15 ans dans le domaine de l'alimentation en eau potable en milieu rural ont été très importants et ont permis d'améliorer nettement cette situation (MMEH, 2003). Cependant, une analyse de la situation montre que la demande reste forte tant en nombre d'ouvrages à réaliser que pour l'amélioration du service fourni par les équipements actuels. Par ailleurs, de la même source, il ressort que la durabilité des équipements mis en place n'est pas encore totalement garantie partout. Cela émane du fait :

- de l'absence du choix du type d'ouvrage offert aux communautés, ce qui entraîne une inadéquation entre ce que la communauté aurait souhaité et ce qui est réalisé;
- du temps insuffisant consacré aux actions d'informations, d'organisations et de formations des communautés;
- de l'absence d'éducation en matière d'hygiène (aspects sanitaires) et d'assainissement.

Ainsi, tout ceci s'est soldé par un faible taux d'entretien et d'appropriation des ouvrages réalisés. Selon la direction générale de la Société béninoise d'électricité et d'eau, dans son rapport annuel en 2003, le taux de panne des forages équipés de pompes à motricité humaine est évalué à 30% face à un taux de réalisation des ouvrages de 42% en 1990 (MMEH, 2004).

Dans ces conditions, l'approvisionnement en eau potable n'est plus facile, car les moyens disponibles et mis au service de la population rurale n'assurent plus pleinement leurs fonctions aussi bien qualitativement que quantitativement.

Dans ce contexte, l'eau devient un problème de premier plan puisque sa consommation peut engendrer des problèmes significatifs de santé des populations. En effet, malgré les mesures prises par les autorités en santé publique, en hydraulique ainsi qu'en protection de l'environnement pour desservir les milieux ruraux et

périurbains en eau potable, beaucoup d'efforts doivent être investis, car les sources d'approvisionnement existantes ne garantissent plus la sécurité sanitaire. Ces sources d'approvisionnement en eau sous la forme de forages, de puits traditionnels, de marigots, etc. sont, pour la plupart, impropres à la consommation à cause de leur niveau de contamination. L'eau est fréquemment contaminée en raison des pollutions, de l'insuffisance de mesures d'assainissement, de l'augmentation du volume des eaux usées non traitées déversées dans les eaux de surface et souterraines (Diallo, 2000). Ces eaux, contaminées par des bactéries et des virus, peuvent représenter une forte menace pour la santé humaine dans les milieux ruraux ou périurbains où les systèmes et technologies de traitement sont inexistantes. Il se pose dès lors des problèmes de santé publique liés, pour la plupart, aux maladies hydriques. Ce que confirme Sharma (1997) en mentionnant que « les principales causes de maladies et du mauvais état de santé des populations en Afrique subsaharienne sont liées à l'eau ». L'UNICEF (1996) sur la base des statistiques sanitaires disponibles, indique que ces maladies (parasitoses intestinales, gales, poliomyélites, etc.) touchent 36% des malades consultés et une enquête en démographie et santé publique de Marco International Inc. USA (2000) montre que 22% des enfants vivant en milieu rural africain sont plus exposés aux maladies diarrhéiques.

### **1.1.3 Les contraintes socioculturelles**

Selon Diallo (2000), « pour réduire ou enrayer le taux de maladies hydriques et augmenter le taux de la population rurale qui a accès facile à l'eau potable, il faut mettre à la disposition de cette dernière des ouvrages appropriés d'approvisionnement en eau potable, adaptés aux besoins et aux réalités socioculturelles ». Ceci signifie que les ouvrages à utiliser doivent être en conformité, d'une part avec les besoins exprimés par la population rurale et d'autre part avec les normes sociales et les réalités culturelles des milieux considérés.

Malheureusement, les ouvrages, une fois réalisés, ne sont pas compatibles avec les réalités socioculturelles (normes et valeurs sociales et culturelles) puisque les populations rurales n'y voient pas concrètement l'impact positif, soit la réduction des maladies hydriques. Une telle situation entraîne immédiatement la non appropriation desdits ouvrages. De nombreux projets réalisés ou en cours de réalisation en Afrique dans le domaine de l'hydraulique villageoise connaissent des échecs, car les paramètres socioculturels des milieux ruraux ne sont pas considérés. Tel est le cas d'un projet réalisé sur l'hydraulique villageoise au Bénin dont le bilan a été fait lors de la conférence « Genre et eau francophone » tenue du 8 avril au 31 mai 2002 à Paris (Programme Solidarité Eau, 2002).

Elmandjra (1995), invité aux Assises de l'Afrique à titre personnel et participant aux travaux de la Commission chargée de la science et de la technologie, notifie que les recommandations contenues dans la déclaration finale ne sont pas révolutionnaires mais elles confirment le rôle déterminant des ressources humaines et de la science et de la technologie dans toute stratégie du développement sans oublier la dimension socioculturelle. Cette idée sera renchérie par Farah (2003) qui pense que l'échec de nombreux projets de développement en Afrique en général et dans le domaine de l'accès à l'eau potable est dû à la non prise en compte d'éléments culturels des sociétés où les projets sont implantés. Par ailleurs, l'auteur estime que les décisions sur le site des projets, sur leur contenu, etc. sont prises au sommet, par des personnes étrangères au milieu connaissant trop peu les us et coutumes de la collectivité qui est censée en bénéficier. Pour éviter cette situation, Farah (2003) a étudié plus particulièrement les attitudes, les croyances et les comportements social et culturel de la population à l'égard d'un projet réalisé dans la région de Man, dans l'Ouest ivoirien et porté une attention particulière à l'étude des influences réciproques entre la tradition, les idées nouvelles et les objectifs du développement.

Pendant que Farah réfléchit dans ce sens, Okoundé (2002) fait l'amer constat selon lequel les communautés rurales n'ont pas été impliquées dans la réalisation des ouvrages d'AEV, car les expériences menées à des endroits différents du sud-Bénin montrent le faible degré de participation et d'implication réelle des communautés dans ce processus. Les femmes, considérées comme des êtres inférieurs aux hommes, n'ont pas droit à se prononcer pour une prise de décision dans certains milieux ruraux quoique, ce sont elles qui connaissent et vivent mieux les problèmes d'approvisionnement en eau de boisson (Okoundé, 2002).

C'est dans cette même vision que le gouvernement du Bénin, par le biais de la DH/MMEH avec l'assistance du Programme de l'eau et de l'assainissement (PEA) a développé une nouvelle stratégie pour le secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu rural. Cette stratégie a été développée, au travers du Programme d'appui au développement du secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu rural (PADEAR) suite à une étude portant sur les contraintes au développement du secteur de l'eau et de l'assainissement au Bénin. Les contraintes majeures qui ont été identifiées étaient le faible degré d'appropriation des équipements par les communautés, le manque d'efficacité des programmes d'assainissement et d'éducation à l'hygiène, et la quasi-inexistence de capacités locales (surtout dans le secteur privé). Finalement, le secteur était beaucoup trop dépendant des financements externes et tout ceci allait inévitablement à l'encontre de la durabilité des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (AEPA).

Le Programme d'appui au développement du secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu rural a donc mis l'accent sur les points suivants pour pallier aux difficultés identifiées pour le développement du secteur de l'AEPA. Il s'agit de :



- la décentralisation du processus de décision à travers une déconcentration de la Direction de l'hydraulique et de la Direction de l'hygiène et de l'assainissement de base (DHAB) pour s'assurer que les investissements répondent réellement à la demande des communautés;
- le désengagement du secteur public de la mise en œuvre (construction) des services;
- la participation du secteur privé à la fourniture des biens et des services;
- la participation financière des communautés (de l'ordre de 5 à 10% de l'investissement) à l'investissement initial et la prise en charge par celles-ci de l'entretien et du fonctionnement des points d'eau;
- la prise en charge totale du coût de construction des latrines familiales par les communautés;
- la proposition des services qui répondent à la demande des communautés, définie selon la volonté et la capacité de payer des communautés;
- l'intégration de messages sur l'hygiène et l'environnement aux formations communautaires.

Ce sont là des points développés qui donnent une idée normative de la participation communautaire dans la prise de décision devant conduire à l'installation des ouvrages d'AEV dans les localités rurales.

Malheureusement, cette stratégie développée par le PADEAR ne favorisera pas l'appropriation desdits ouvrages et ne provoquera pas toujours les changements de comportements ou l'adoption de *bonnes* pratiques par rapport à l'eau de boisson tant souhaités. Par conséquent l'accès à une eau potable demeure un véritable problème dans les milieux ruraux au Bénin, car la plupart des projets ou programmes en cours d'exécution dans les pays en voie de développement ne prônent pas une gestion intégrée pour un développement durable.

Les résultats issus de l'étude faite par Okoundé (2002) sur le PADEAR au Bénin attestent que plusieurs facteurs entraînent l'échec de ce programme :

- la non-implication réelle des femmes dans l'identification des besoins, dans la plupart des cas les besoins exprimés sont l'œuvre de quelques leaders d'opinion;
- la méconnaissance des habitudes culturelles et des valeurs traditionnelles dans le milieu, ce qui fait que beaucoup de projets sont en contradiction avec les valeurs sociales.

Face à une pareille situation qui n'augure pas d'un lendemain meilleur, les actions visant à améliorer les conditions de vie des populations rurales méritent d'être étudiées à fond pour tenir compte des spécificités endogènes en vue de cerner le fondement de l'action sociale et de connaître la perception et les pratiques qui peuvent influencer d'une manière ou d'une autre toute action relevant du secteur de l'AEPHA.

Étant entendu que les comportements et les pratiques adoptés sont déterminés par la perception sociale, cette étude axée sur la mise à jour de cette dernière s'avère fort pertinente pour susciter les stratégies d'intervention nécessaires au changement de comportement tant par rapport à l'eau de boisson, à l'hygiène qu'aux ouvrages d'AEV. Dans le premier cas, ce changement de comportement fait appel à l'adoption de *bonnes* pratiques pour accéder à l'eau de boisson potable et dans le deuxième cas, il permet d'avoir une vision assez large sur l'importance de s'approvisionner au niveau des ouvrages d'adduction d'eau villageoise érigés dans les localités rurales.

Somme toute, bien que des efforts soient fournis à divers niveaux pour améliorer les conditions d'accès à une eau de boisson potable aux populations rurales à travers

l'existence et l'installation des ouvrages d'AEV, des problèmes subsistent quant à sa potabilité. Au nombre de ces problèmes, il faut citer :

- la non appropriation des ouvrages d'AEV;
- l'adoption de pratiques allant à l'encontre de la bonne gestion de l'eau de boisson.

Face à ces conditions peu reluisantes, il est important que la présente étude opte pour une approche théorique qui intègre les points ci-dessus énumérés dans la recherche des mesures de solutions aux problèmes d'accès à l'eau potable pour un développement durable.

## **1.2 Approche théorique**

Il ressort de la section précédente que l'installation ou la réalisation d'ouvrages d'adduction d'eau villageoise n'a pas suffi à régler les problèmes d'accès à une eau de boisson potable dans les milieux ruraux. C'est ce que confirmaient déjà les résultats issus d'une enquête réalisée à la fin des années '80 par Braeckman (1987) qui voit à des millions les villageois démunis d'eau potable malgré l'existence des ouvrages d'AEV. L'explication avancée à cela par les développeurs (théoriciens et praticiens) est celle du comportement irrationnel de la paysannerie africaine. Cette dernière résisterait au changement, si attachée soit-elle aux valeurs traditionnelles. Toutefois, une analyse de type interactionniste montre que, si comportement irrationnel il y a, c'est sans doute du point de vue des développeurs - par sociocentrisme - et non du côté des développés, car ces derniers ont de bonnes raisons de refuser l'innovation qui leur est proposée (Assogba, 1999).

Par ailleurs, il existe des populations rurales qui se sont appropriées les ouvrages d'AEV mais qui ne bénéficient pas toujours d'une eau de boisson potable à cause des pratiques adoptées qui ne garantissent pas la potabilité de l'eau depuis son

approvisionnement jusqu'à sa consommation en passant par les phases de transport et de stockage.

Face à ces deux situations problématiques, il est important que les études dans le domaine du secteur de l'hydraulique villageoise s'orientent vers une identification, une compréhension et une explication des actions des individus dans la société par rapport à l'eau de boisson en vue de susciter de *bonnes* pratiques ou d'actions pour une eau potable et une appropriation des ouvrages d'AEV.

Spécifiquement dans le contexte actuel, il sera question d'expliquer et de comprendre les raisons qui guident les pratiques en rapport avec, et l'eau de boisson et les ouvrages d'AEV. Cela suppose donc qu'il faut définir une approche théorique qui privilégie non seulement les actions sociales mais aussi et surtout leur compréhension. En d'autres termes, il faut une théorie qui explique les phénomènes sociaux à partir de l'analyse des comportements individuels et de faire de ces phénomènes sociaux les résultats de l'agrégation de ces mêmes comportements. Telle est la vision développée par le sociologue Raymond Boudon au travers du paradigme de l'*individualisme méthodologique*.

Ainsi, pour Boudon, « tous les phénomènes ne peuvent se comprendre ou s'expliquer que si l'on part des actions individuelles qui sont à l'origine de ces phénomènes » (Delacampagne, 1981). De façon opératoire, l'individualisme méthodologique met en évidence la relation entre les actions individuelles et les effets qu'elles produisent (Boudon et Bourricaud, 1986). Cela signifie que la perspective théorique de l'individualisme méthodologique tel qu'il est défini par Boudon se structure et s'organise principalement autour des concepts clés : l'*action* et la *rationalité* (Dubois, 2000). « Relèvent de l'*individualisme méthodologique*, les théories sociologiques qui font de l'*action* l'unité élémentaire de leur discours, c'est-à-dire les théories qui considèrent que les phénomènes qu'elles étudient sont en dernière analyse le résultat

de la composition d'un ensemble – parfois limité, parfois très large – d'*actions individuelles* » (Dubois, 2000).

Qu'est ce qu'une *action* ? Dans son ouvrage intitulé « Économie et Société », Max Weber distingue le *comportement* de l'*action*. L'action, affirme t-il, est « un comportement humain (peu importe qu'il s'agisse d'un acte extérieur ou intime, d'une omission ou d'une tolérance), quand et pour autant que l'agent ou les agents lui communiquent un sens subjectif » (Weber cité par Assogba, 1999). Cette distinction classique entre *comportement* et *action* est reprise et approfondie par Boudon à travers la catégorie d'*intentionnalité*. Les actions et les comportements appartiennent d'une façon générale à la catégorie des actes. Les actions représentent un sous ensemble de la catégorie des comportements : ce sont des comportements dotés d'intentions, c'est-à-dire motivés ou encore auxquels il est possible d'associer une préférence ou, dans certains cas une structure de préférences et qui font donc sens pour celles ou ceux qui les produisent (Boudon 1989). Ces motivations, ces préférences qui spécifient l'action, peuvent être de nature extrêmement variée, mais elles représentent dans tous les cas le principe général que l'individu se donne à lui-même pour agir.

L'action dépend étroitement de la capacité du sujet à se donner à lui-même une intention, une préférence, etc. mais également et surtout de sa capacité à s'adapter à la situation dans laquelle il se trouve. Cela revient à dire que l'acteur social, tel qu'il est conceptualisé par l'individualisme méthodologique, n'agit jamais dans le vide, mais qu'il s'insère souvent dans des contextes particuliers à identifier. Cette identification de l'action individuelle comme celle des différents contextes auxquels il lui faut s'adapter conduit vers le principe de la *rationalité*.

Selon Boudon (1988), la rationalité est un principe de l'individualisme méthodologique permettant de trouver le *sens* qu'une action avait pour l'acteur social

c'est-à-dire les *raisons* pour lesquelles il l'a faite. D'après cet auteur, il existe principalement cinq types de rationalité qui sont autant de déclinaisons de la formule générale : « X avait de bonnes raisons de faire Y, car ... ». Il s'agit de :

- la rationalité *utilitaire* qui correspond aux critères sémantiques tels que « X avait de bonnes raisons de faire Y, car Y correspondait à l'intérêt (ou aux préférences) de X »;
- la rationalité *téléologique* qui renvoie aux critères sémantiques du type « X avait de bonnes raisons de faire Y, car Y était le meilleur moyen pour X d'atteindre l'objectif qu'il s'est fixé »;
- la rationalité *axiologique* qui stipule que « X avait de bonnes raisons de faire Y, car Y découlait du principe normatif Z, que X croyait en Z, et qu'il avait de bonnes raisons d'y croire »;
- la rationalité *cognitive* pour laquelle « X avait de bonnes raisons de faire Y, car Y découlait de la théorie ou de la connaissance Z; que X croyait en Z et qu'il avait de bonnes raisons d'y croire »;
- la rationalité *traditionnelle* qui se présente sous la forme « X avait de bonnes raisons de faire Y, car X avait toujours fait Y et qu'il n'avait aucune raison de remettre cette pratique en question » (Boudon, 1986).

De tout ce qui précède, il faut retenir que pour Boudon, les actions sociales :

- dépendent des connaissances ou des expériences de chaque individu;
- sont influencées par les valeurs ou les normes socioculturelles;
- sont le reflet des préférences des individus dans un contexte bien défini.

Somme toute, il serait difficile de donner une définition formelle au principe de la rationalité, car il s'appuie plutôt sur des critères sémantiques du type : « le fait que

l'acteur X se soit comporté de la manière Y est *compréhensible* : en effet, dans la situation qui était la sienne, il avait de *bonnes raisons* de faire Y » (Darren, 2001).

La notion de *bonnes raisons* recouvre l'idée selon laquelle l'individu considère ces raisons comme bonnes parce qu'il n'en a pas trouvées de meilleures. Toutefois, intuitivement, un doute subsiste. D'où, il importe de souligner que la situation qui est celle de l'acteur n'est pas seulement la situation *objective* telle qu'elle paraît à un observateur extérieur, mais surtout une situation où les *intentions* des acteurs et la représentation qu'ils ont des moyens propres à la réalisation de ces intentions jouent un rôle essentiel dans l'explication des actions observées (Boudon, 2003). Ce que voit Abric (1994), suite à ses travaux menés sur les pratiques sociales et les représentations sociales, en stipulant que les actions sociales sont influencées par la perception et / ou la représentation sociale.

Selon Lalande (1985), *la perception* est l'acte par lequel un individu, organisant immédiatement ses sensations, les interprétant et les complétant par des images et des souvenirs, s'oppose un objet qu'il juge spontanément distinct de lui, réel et actuellement connu de lui. La perception est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée par un découpage culturel spécifique dans une totalité réelle (la perception dépend du social et du culturel). C'est un concept qui fait le lien entre les dimensions cognitives et sociales de la connaissance en postulant que l'adhésion à une représentation ne se fait pas individuellement mais socialement.

La représentation sociale, quant à elle, est un concept pluridisciplinaire et qui, selon le positionnement, articule deux univers théoriques différents, l'un en relation avec la conceptualisation et le raisonnement dans lequel un individu fonctionne en tant que système cognitif (Morf, 1984) et l'autre en relation avec les déterminations sociales, socio-économiques, culturelles, idéologiques, etc. (Grize et *al.*, 1987). En d'autres

termes, il est important de souligner que l'activité cognitive des individus est traversée par des déterminants sociaux (Vergés, 1986).

Pour Grize (1982), « ce croisement interactif est possible grâce à la logique qui est fondée sur ce type de raisonnement et dont la caractéristique est de procéder par articulations multiples des dimensions provenant tant des facteurs individuels (cognitifs, affectifs) que collectifs (sociaux, économiques, culturels, politiques) ».

Dans cette perspective, où elle constitue une forme du savoir, la représentation sociale est « la construction et l'expression du sujet par rapport à un objet donné, ces dernières étant influencées par des déterminants sociaux (tels que l'appartenance sociale, la participation ou la communication sociale) ainsi que par les matrices culturelles d'interprétation (l'idéologie et la pratique) (Jodelet, 1989) ». En conséquence, la connaissance est un savoir pratique qui sert à orienter les conduites et la communication, ce qui définit son caractère social. Ce type de savoir est en rapport avec l'expérience, directe ou indirecte, fournie à partir d'un monde d'objets conduisant à des prises de position et à des échanges entre les sujets d'un milieu donné (Jodelet, 1991).

Pour Moscovici (1989), le fonctionnement cognitif est basé sur des règles différentes : il est régi par des relations normatives qui contrôlent, vérifient, et commandent les opérations cognitives. La représentation est donc un phénomène social soumis à une dynamique double imbriquée dans les rapports de communication qui s'établissent entre les individus. Pendant ce temps, Doise (1990) affirme que la représentation sociale ne peut pas être définie uniquement au moyen de leur aspect cognitif ou de leur aspect social mais qu'elle est définie par le lien entre organisation cognitive et relations sociales symboliques. Il continue en déclarant que « ce lien est établi grâce à des principes organisateurs qui articulent dynamiques sociales et



dynamiques cognitives individuelles, et qui se manifestent dans les organisations de contenus des représentations ».

De tout ce qui précède, il faut retenir que l'explication d'un phénomène social suppose un compte rendu des actions individuelles qui le composent. Rendre compte d'une action, c'est la comprendre, et comprendre une action signifie appréhender les bonnes raisons, les intentions de l'acteur.

Comme défini dans l'introduction, la *pratique* est un ensemble d'actes ou d'actions développés par les individus et traduits sous forme d'attitudes et de comportements inspirés par des motivations et orientés vers des buts (Grawitz, 2004). Ceci étant, l'explication des pratiques locales pourraient alors dépendre aussi bien des connaissances en hygiène à adopter que des réalités socioculturelles qui influent sur les perceptions et les représentations sociales des ouvrages d'AEV. Dans le même ordre d'idées, Assogba (1999) affirme que le choix de l'ouvrage d'approvisionnement en eau de boisson est influencé par les valeurs traditionnelles et les croyances des milieux considérés.

Les valeurs traditionnelles sont l'expression de principes généraux, d'orientations fondamentales et d'abord de préférences et de croyances collectives datant du temps des ancêtres. Elles orientent les conduites, les actions individuelles et collectives. Organisées en système, elles constituent un mode de régulation sociale étudié par Durkheim (1895).

Quant à la croyance, elle est la proposition (formulée ou non) à laquelle un individu ou un groupe d'individus donne un assentiment parfait et qu'il tient pour vraie alors même que la preuve de leur vérité ne relève pas d'une logique de genre scientifique (Deconchy, 1980). C'est aussi le fait de tenir pour réel l'existence de quelqu'un ou de quelque chose qui n'est pas perceptible par l'expérience ou prévu par la science. Elle

résulte d'interactions entre des individus ou des textes dogmatiques et elle exprime une façon de penser qui permet d'affirmer, sans esprit critique, des vérités ou l'existence de choses ou d'êtres sans avoir à en fournir la preuve, et donc sans qu'il soit possible de prouver qu'elles sont fausses.

C'est d'ailleurs cela qui a amené Boudon à appliquer l'individualisme méthodologique aux croyances et aux valeurs traditionnelles africaines, car il croit effectivement à cette proposition de base selon laquelle on ne croit pas à n'importe quoi. Ce que Boudon traduit ainsi : « même si les gens sont soumis à la torture ou à des pressions physiques fortes possibles, ils ne croient pas en n'importe quoi » (Assogba, 1999). Cela veut dire que lorsque les gens croient quelque chose, c'est qu'ils ont des raisons fortes d'y croire et tant qu'ils n'auront pas un autre système de raison, ils ne changeront jamais de croyance. C'est pour ça qu'ils ont un sentiment de certitude.

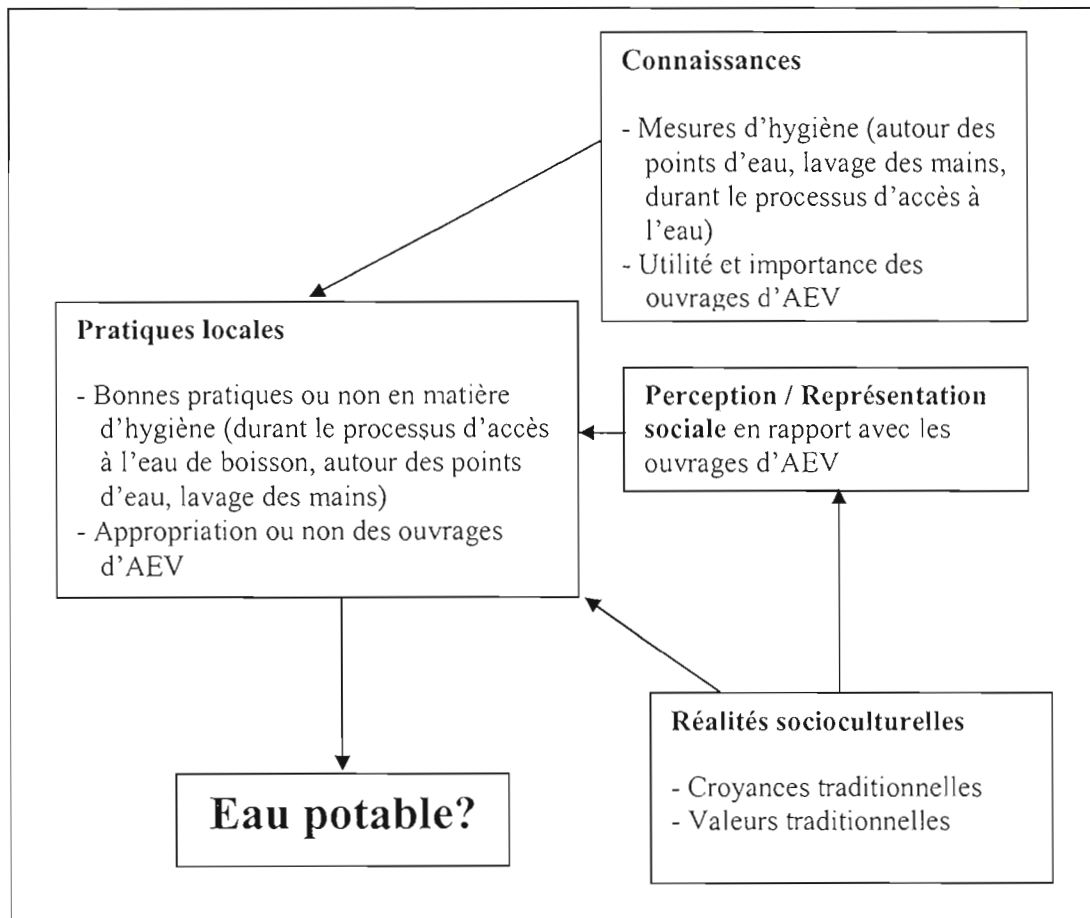
L'application de l'individualisme méthodologique aux problèmes d'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable revient à expliquer, analyser et comprendre les différentes pratiques observées dans les localités rurales en tenant compte du principe de la rationalité qui permet à l'individu social de donner un sens ou une raison profonde à chaque pratique développée. Ce qui conduit à l'identification :

- des connaissances, des mesures et règles à adopter en matière d'hygiène corporelle et autour des ouvrages d'AEV;
- des connaissances de l'utilité des ouvrages d'AEV dans l'approvisionnement en eau de boisson potable;
- de la perception ou de la représentation sociale des ouvrages d'AEV;
- des impacts des croyances et des valeurs traditionnelles sur d'une part, la perception ou la représentation sociale des ouvrages d'AEV, et d'autre part sur les pratiques sociales.

La potabilité de l'eau dépend alors de la source ou du lieu d'approvisionnement en eau de boisson, de l'hygiène autour des ouvrages d'AEV, de l'hygiène corporelle en général et du lavage des mains en particulier, car les mains sont toujours en contact direct ou indirect avec l'eau de boisson que ce soit pendant son approvisionnement, son transport, son stockage ou sa consommation. Il faut convenir donc que si, à un moment donné, les pratiques adoptées ne sont pas de nature à garantir l'hygiène, alors la potabilité de l'eau demeurera problématique.

Il faut rappeler, comme défini dans l'introduction, qu'étudier les pratiques locales en matière d'approvisionnement ou de gestion de l'eau de boisson revient à mettre l'accent sur les actions et les comportements observés par rapport à l'eau. De plus, il faut mentionner que cette étude est focalisée uniquement sur les ouvrages d'AEV, reconnus comme seules sources d'approvisionnement en eau de boisson potable, afin de comprendre au mieux les raisons pour lesquelles les populations rurales se les approprient ou non.

Ceci étant, l'analyse des pratiques locales consiste à établir des liens de causes à effets entre ces pratiques et successivement le niveau de connaissance des mesures d'hygiène et de l'utilité des ouvrages d'AEV, la perception des ouvrages d'AEV et les éléments socioculturels des milieux considérés. Toutefois, il est important de démontrer l'influence des éléments socioculturels sur la définition de la perception et/ou de la représentation sociale des ouvrages d'AEV, ce qui conduit au modèle théorique présenté à la figure 1.1.



**Figure 1.1** Modèle théorique.

*Alors la première condition à remplir pour accéder à une eau potable est la suivante : il faut que les pratiques locales adoptées garantissent à la fois l'hygiène autour des points d'eau, l'hygiène corporelle (le lavage des mains) et l'hygiène de l'eau de boisson.*

La notion d'hygiène est définie comme l'ensemble des mesures de protection de la santé. Elle est aussi un ensemble de pratiques et de règles qui améliorent les conditions de vie et préviennent l'apparition des maladies (Soulé, 1996).

Jusqu'à présent, les ouvrages d'AEV sont les sources pouvant donner de l'eau de boisson potable (CREPA, 2004). Cela revient à dire que les ouvrages d'AEV sont des sources crédibles à l'approvisionnement en eau de boisson potable.

*Ainsi, la deuxième condition à respecter pour obtenir de l'eau de boisson potable est la suivante : il faut toujours s'approvisionner aux ouvrages d'AEV qui offrent une eau généralement exempte d'agents pathogènes.*

Pour remplir cette deuxième condition, il faut comprendre les raisons justificatives de la non appropriation des ouvrages d'AEV dans les milieux ruraux. Eût égard aux contraintes entraînant la non appropriation des ouvrages d'AEV et avec le principe de la rationalité, il faudra établir le lien entre certains éléments culturels et le degré d'appropriation desdits ouvrages. Dans le contexte de cette étude, il faut convenir que l'élément culturel est tout ce qui a trait aux croyances et qui est régi par des valeurs ou règles, lesquelles règles qui proviennent en partie des perceptions ou représentations sociales. L'explication et la compréhension des pratiques locales qui sous-tendent les phénomènes sociaux dépendent des perceptions et représentations sociales (Flament, 1989).

Sans nul doute, l'individualisme méthodologique, axé sur les principes d'actions sociales et de rationalité (Boudon, 1984; Mendras et Forsé, 1983; Berger, 1978; Boiral *et al.*, 1985), est une approche assez performante dans l'identification, l'explication, l'analyse et la compréhension des phénomènes sociaux en général et des problèmes d'accès à l'eau de boisson potable dans les milieux ruraux en particulier. Il cherche en effet à considérer et décoder la logique sociale et culturelle des acteurs sociaux directement concernés par les projets de développement communautaire (Schneider, 1985; D'Orfeuill, 1984).

L'application de cette approche pour cette étude contribuera à répondre certainement aux questions fondamentales suivantes :

- pourquoi les acteurs sociaux des milieux ruraux ne s'approprient-ils pas les bonnes pratiques et les ouvrages d'AEV disponibles?
- comment explique-t-on les échecs des projets d'hydraulique villageoise?

### 1.3 Objectifs

L'étude vise de façon générale à étudier les pratiques des populations rurales par rapport à l'eau de boisson pour l'amélioration des conditions d'accès à une eau de boisson potable.

De façon spécifique, les objectifs fixés pour l'étude consistent à :

- apprécier les conditions d'hygiène des ouvrages d'AEV et d'hygiène corporelle;
- identifier les pratiques locales en rapport avec l'eau de boisson pendant les phases d'approvisionnement, de transport, de stockage et de consommation de l'eau;
- identifier la perception des populations rurales par rapport aux ouvrages d'AEV;
- identifier, à partir des connaissances des populations rurales, les raisons justificatives des *pratiques* allant à l'encontre de la bonne gestion de l'eau de boisson;
- définir d'une manière participative les *bonnes* pratiques à promouvoir par rapport à l'hygiène de l'eau de boisson, à l'hygiène corporelle (lavage des mains) et aux ouvrages d'AEV.

## 1.4 Hypothèses

Pour atteindre les objectifs ci-dessus énumérés, les hypothèses suivantes ont été émises :

- l'insuffisance d'information-éducation-communication relative à l'hygiène de l'eau de boisson, à l'hygiène corporelle et à l'hygiène des ouvrages d'AEV expliquerait les pratiques qui ne garantiraient pas une eau de boisson potable;
- les perceptions par rapport aux ouvrages d'AEV seraient influencées par certaines croyances et valeurs traditionnelles liées à la culture locale et permettraient d'expliquer la non appropriation des dits ouvrages;
- la non consultation ou la non implication des populations rurales dans la réalisation des projets d'hydraulique villageoise seraient les raisons justificatives de la non appropriation des ouvrages d'AEV.

## **CHAPITRE II**

### **PRÉSENTATION DU CADRE D'ÉTUDE**

Le Bénin a été retenu comme cadre d'étude non seulement à cause de ses caractéristiques socioculturelles assez diversifiées favorables à l'obtention d'une variété d'informations mais aussi et surtout parce que sa situation d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement demeure alarmante, tout comme dans bien des milieux ruraux en Afrique.

#### **2.1 Données générales sur le Bénin**

Le Bénin, pays côtier de l'Afrique de l'ouest au sud du Sahara, a des frontières avec le Nigéria à l'est, le Togo à l'ouest, le Niger et le Burkina Faso au nord. De relief peu accentué, le pays s'étend sur une superficie totale de 112 620 km<sup>2</sup>, dont 23 220 km<sup>2</sup> de terres à vocation agricole. Le Bénin est découpé en 12 départements administratifs comprenant 77 communes (IMPACT Consultants, 2004).

Selon l'Institut national des statistiques et de l'analyse économique (INSAE), la population béninoise serait estimée à six millions d'habitants en 2004. Cette dernière est concentrée essentiellement au sud du pays, mais on note depuis quelques années un important exode rural : la population urbaine est passée de 11% en 1965 à plus de 45% en 2004 (INSAE, 2004).

Au Bénin, la configuration socioculturelle varie du nord au sud en fonction des différentes ethnies existantes. Il faut rappeler qu'à chaque ethnie correspond un groupe socioculturel spécifique. Ainsi, dans la partie septentrionale (nord), les ethnies rencontrées sont celles des Gourmantché et apparentés, Haoussa Djerma et apparentés, des Bariba, Peulh et apparentés. Alors qu'au sud, elles sont



majoritairement issues des groupes socioculturels Adja-Tado (Aïzo, Adja) et apparentés et les groupes Nagot et Yorouba.

## **2.2 Critères de choix et présentation de la zone d'enquête**

Une étude similaire a été menée au courant de 2002 par le consortium CEDA/CREPA pour le compte de l'Association Néerlandaise pour le Développement (SNV) et l'ONG belge dénommée PROTOS au profit de la zone nord du pays dans les milieux où les comportements et les perceptions des populations vis-à-vis de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement sont encore dominés par les pesanteurs socioculturelles.

Vu l'existence de résultats liés à ladite étude, il a paru plus judicieux de choisir des cultures dans la partie méridionale (sud) du Bénin pour cette étape. Il s'agit de la zone côtière béninoise qui est une bande de terre qui s'ouvre sur l'océan atlantique et qui couvre les départements du Mono, du Couffo, de l'Atlantique, du Littoral, de l'Ouémé et du Plateau. La partie septentrionale pourra encore faire l'objet d'investigation et de comparaison à moyen ou long terme et permettre d'apprécier les évolutions possibles. Ainsi, pour des raisons de représentativité, les critères suivants ont été retenus pour déterminer la zone d'enquêtes (l'ensemble des localités à enquêter) :

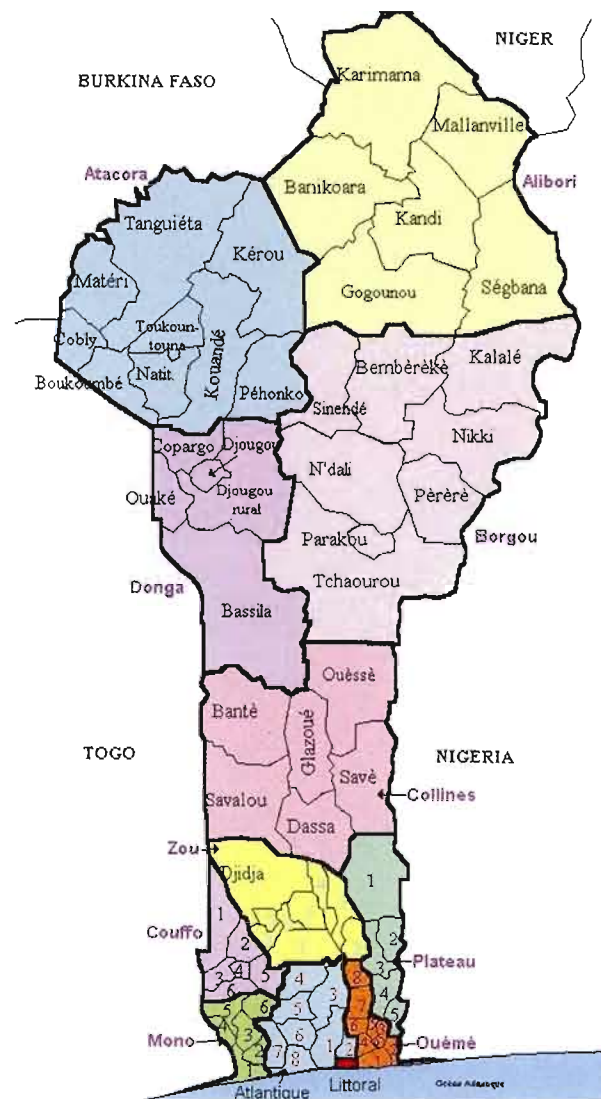
- appartenance géographique : les localités choisies sont au sud du Bénin et doivent appartenir à la zone d'intervention du programme d'approvisionnement en eau potable dans les milieux ruraux (PADEAR) initié par le gouvernement béninois en partenariat avec des bailleurs de fonds hollandais, allemands et belges; ceci permet d'exploiter au besoin les informations antérieurement recueillies dans le cadre de l'exécution dudit programme;

- diversité socioculturelle : les localités retenues sont représentatives de chacun des groupes socioculturels dominants au sud du Bénin afin d'obtenir une variété d'informations liées aux perceptions et pratiques des populations rurales;
- accords officiels des autorités locales (chefs traditionnels et responsables des services régionaux de l'hydraulique) de manière à soutenir la présente démarche de recueil d'informations.

Une fois ces critères appliqués, trois départements situés dans la zone côtière au sud du Bénin ont été ciblés donnant le choix à trois communes retenues. Il s'agit des communes d'Allada dans le département de l'Atlantique (culture Aïzo), de Comè dans le département du Mono (culture Adja) et de Sakété dans le département du Plateau (culture Nagot).

La carte administrative (figure 2.1) présente le découpage et la situation des départements constitutifs du Bénin en général et de la zone d'étude en particulier (les départements Atlantique, Mono, Plateau).

Au niveau de chaque commune, un arrondissement a été retenu et au niveau de ce dernier, une localité ou village a fait l'objet de la phase de collecte des données (tableau 2.1). Il faut remarquer que la localité qui a servi pour les enquêtes est celle dont le chef traditionnel et le chef service régional de l'hydraulique ont manifesté le vif désir de participer à la réalisation de l'étude. Cette participation se manifeste par : l'acceptation de la localité comme milieu d'enquête, le déploiement d'un système d'information et de communication à l'endroit des populations en vue de leur signaler l'importance de la présente étude et des avantages dont elles seront bénéficiaires, la sensibilisation des populations afin d'être sans crainte pour fournir des informations justes et fiables pendant les différents focus groups ou les entretiens.



**Figure 2.1** Carte administrative du Bénin.  
(Source : Afrikinfo.com, 2007)

**Tableau 2.1**  
Présentation de la zone d'enquête

Département	Commune	Arrondissement	Localité	Culture dominante
Atlantique	Allada	Lissegazoun	Agbassato	Aïzo
Mono	Comè	Oumako	Oumako	Adja
Plateau	Sakété	Ita-djèbou	Ita-djèbou	Nagot

## 2.3 Présentation géographique

### 2.3.1 Commune de Sakété (département du Plateau)

Elle est limitée au nord par la commune d'Adja-Ouèrè, au sud par les communes d'Avrankou et d'Akpro-Missérété, à l'est par la commune d'Ifangni et la République Fédérale du Nigéria et à l'ouest par les communes de Bonou et d'Adjohoun. Elle jouit d'un climat de type subéquatorial fortement marqué par des influences de type soudano-guinéen. On distingue deux saisons de pluies : la grande de mars à juillet couvre le premier cycle des cultures et la petite, de septembre à novembre, favorise les cultures de deuxième cycle. Toutefois, on constate que les deux saisons de pluies ont tendance à se réduire de plus en plus en une seule.

Dans son ensemble, la commune se présente sous forme d'un plateau ayant par endroits des dépressions qui donnent lieu à des zones marécageuses. Il est constitué d'un sol de type sablo-argileux au sud et de bonnes terres ferrugineuses rouges et profondes. La couche arable est très fertile dans une large proportion, ce qui favorise l'agriculture (IMPACT Consultants, 2004).

Le territoire de Sakété est traversé par quelques cours d'eau dont les plus importants sont à Adja-Ouèrè. Ils arrosent la commune sur 30 km environ et donne naissance aux marigots *Mamagué* à Ikpédjilé et *Tolossi* à Illoro et Aguidi-Centre.

La rivière *Iya n'sa* approvisionne les populations des deux arrondissements urbains de Sakété. Les cours d'eau d'*oké-awo* à Takon, les marais d'*Igba* et d'*Akpéchi*, constituent un réseau hydrographique très remarquable dans la commune.

Elle est composée de six arrondissements dont Aguidi, Takon, Yokon, Sakété I, Sakété II et Ita-Djèbou, ce dernier faisant l'objet de la présente étude.

### **2.3.2 Commune de Comé (département du Mono)**

Limitée au nord par les communes de Bopa et de Houéyogbé, au sud par la commune de Grand-Popo, à l'est par la commune de Kpomassè et à l'ouest par la commune de Grand-Popo, la commune de Comé jouit également d'un climat de type subéquatorial caractérisé par deux saisons de pluie alternant avec deux sèches d'inégales durées, soit de mi-mai à mi-juillet pour la grande et de mi-septembre à mi novembre pour la petite saison.

Dans la commune de Comé, des vestiges d'une grande forêt ont été changés en savane arborée suite aux activités humaines. C'est le domaine des îlots forestiers (forêts sacrées) qui abritent des arbres et des lianes d'environ 30 à 40 mètres de hauteur.

Des sols argileux, ferrugineux et sablonneux y sont également observés. La commune de Comé est composée de cinq arrondissements dont Agatogbo, Akodéha, Ouèdèmè, Comèl et Oumako. C'est ce dernier qui fera l'objet de la présente étude.

La commune de Comé est traversée par quelques marigots qui servent de lieux de sources d'approvisionnement en eau de boisson ou de lieux de rencontres pour d'éventuelles discussions entre les femmes.

### **2.3.3 Commune d'Allada (département de l'Atlantique)**

Couvrant une superficie de 454 km<sup>2</sup>, la commune d'Allada est située dans le département de l'Atlantique. Elle est limitée au nord par la commune de Tori-Bossito et de Kpomassè, à l'ouest par la commune de Bopa et à l'est par la commune de Zè. Partie intégrante des plateaux du sud de la Lama et débouchant sur la vallée de l'Ouémé, la commune d'Allada présente un relief irrégulier où s'alternent plateaux et

dépressions. Elle présente un climat de type subéquatorial avec quatre saisons dont deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses. Ces saisons se répartissent dans l'année comme suit : une grande saison de pluies d'avril à juillet, une petite saison sèche d'août à septembre, une petite saison de pluies de septembre à octobre et une grande saison sèche de novembre à mars.

Trois types de sols sont à observer dans la commune d'Allada. Il s'agit des sols ferrallitiques (formés de débris remaniés du Continent Terminal du bassin sédimentaire côtier), des sols vertiques (formés sur les alluvions des bases vallées et sur les mares paléogènes de la dépression de la Lama) et enfin des sols hydromorphes (peu étendus et qui se rencontrent dans les marécages et bas-fonds qui parsèment la commune). Lisségazoun fait partie de l'un des arrondissements de la commune d'Allada qui compte 10 localités à savoir : Ganhonkon; Houégoudo; Médélinkpon; Houéaga; Seissa; Gbéhokamè; Agbassato (localité à l'étude); Adououkoué; Aclor et Houngo.

Il faut remarquer que la commune d'Allada dispose d'importants marigots et rivières.

## **2.4 Données démographiques (département du Plateau)**

Elles concernent les communes de Sakété, de Comé et d'Allada.

### **2.4.1 Commune de Sakété**

Elle compte une population totale de 70 604 habitants contre 2975 dans la localité de Ita-djébou (INSAE, 2002). Ce chiffre est à forte dominance Nagot (72%). Les autres groupes socioculturels (28%) sont composés des Gouns, Torris, Yoruba et autres. Les habitats sont distants l'un de l'autre. Il s'agit d'une occupation très espacée. Les concessions sont ouvertes sauf celles autour de la route inter-état Porto-Novo-Kétou.

Elles sont de forme rectangulaire ou ronde. Les cases composées de salon et de chambres servent de lieu de repos pour les habitants. Une petite case construite à côté de la grande sert de cuisine. Le lieu de douche est souvent un enclos en paille ou en terre battue, installé un peu en retrait des cases pour faire évacuer hors de la maison l'eau de douche (CREPA, 2003).

#### **2.4.2 Commune de Comé (département du Mono)**

Selon le troisième recensement général de la population et de l'habitat, la population de la commune de Comé est estimée à 58 396 habitants contre 2765 dans la localité de Oumako (INSAE, 2004). Elle est majoritairement composée d'Adja et minoritairement de Mina. Les concessions sont fermées ou ouvertes (CREPA, 2003). Les cours sont de types anciens et modernes de forme rectangulaire tandis que celles abritant les divinités ont une forme carrée ou ronde. Elles sont le plus souvent constituées de salon et de chambre à coucher. Pour certains ménages, les cuisines et les douches sont disposées à l'arrière cour et dans la cour pour d'autres.

#### **2.4.3 Commune d'Allada (département de l'Atlantique)**

Les groupes socioculturels présents dans la commune d'Allada sont en majorité les Aïzo et en minorité les Fon. Ces derniers sont répartis dans les concessions suivant l'urbanisation de leurs quartiers. Ces concessions sont soit fermées de types modernes ou encore ouvertes de types traditionnels. Dans les quartiers reculés, les concessions sont ouvertes de types purement traditionnels. Les concessions fermées abritent généralement des cases construites en matériaux modernes de forme rectangulaire et celles ouvertes des cases construites en terre battue toujours de forme rectangulaire donnant sur une grande cour. Dans cette cour se font remarquer dans la majorité des cas des habitations en pailles non clôturées, et les cases des divinités faites en terre battue de forme ronde et aussi non clôturées. Les douches en palissade sont situées

derrière les cases généralement contre les murs. La commune d'Allada compte 91 778 habitants contre 1898 dans la localité de Agbassato (INSAE, 2004).

## **2.5 Sources d'approvisionnement en eau de boisson**

Les sources d'approvisionnement en eau de boisson disponibles dans la zone d'étude sont : les puits (puits à grand diamètre ou puits communautaires ou puits modernes et les puits traditionnels), les adductions d'eau villageoise (les forages hydrauliques avec pompe à motricité humaine) et les marigots.

### **2.5.1 Le puits**

Un puits est un ouvrage de captage de l'eau souterraine de diamètre variant généralement de 1,0 à 1,8 mètres. Il existe deux types de puits. Ce sont :

- les puits traditionnels, dont les parois ne sont en général pas revêtues ou juste un revêtement peu épais de ciment non armé, ne pénétrant dans la nappe que sur une faible hauteur. Leurs diamètres varient de 1,0 à 1,2 mètres;
- les puits modernes ou puits communautaires à grands diamètres, dont les parois sont tenues par des buses en béton armé et la hauteur de pénétration dans la nappe est beaucoup plus importante. Leurs diamètres varient de 1,6 à 1,8 mètres.

Les puits traditionnels sont entièrement réalisés à la main par des puisatiers locaux, disposant d'un matériel très restreint. Quant aux puits à grand diamètre (photo 2.1), ils sont creusés soit à la main (sur les terres tendres), au marteau-piqueur (sur les terres plus dures) ou parfois avec de l'explosif dans les zones très dures du socle et sont ensuite cuvelés.





**Photo 2.1** Puits moderne à grand diamètre.  
(Source : MMEH, 2005)

### 2.5.2 Le forage

Par rapport au forage, il faut retenir que c'est un ouvrage d'AEV de captage de l'eau souterraine de petit diamètre (en général 15 à 40 centimètres) réalisé à l'aide de moyens matériels importants. Le trou du forage est fait à l'aide de la foreuse. Une fois que le trou a atteint et traversé plusieurs mètres de la zone contenant l'eau, le forage est arrêté. On glisse alors dans le trou un tube de plastique qui comporte des fentes au niveau où se trouve l'eau pour permettre à celle-ci de pénétrer à l'intérieur du tube et d'être pompée. L'espace entre le tube et le trou est rempli par du gravier au niveau de la crépine, puis par les matériaux imperméables comme l'argile et enfin cimenté sur les derniers mètres avant la surface. Les forages observés dans les localités visitées sont : les forages équipés d'une pompe à motricité humaine (Photo 2.2 et Photo 2.3) et les postes d'eau autonomes (Photo 2.4).



**Photo 2.2** Pompe AFRIDEV.  
(Source : MMEH, 2005)



**Photo 2.3** Pompe VERGNET.  
(Source : MMEH, 2005)



**Photo 2.4** Poste d'eau autonome.  
(Source : MMEH, 2005)

### 2.5.3 Le marigot

C'est une étendue d'eau qui traverse la localité. Il sert non seulement de source d'approvisionnement en eau de boisson mais aussi de lieu pour faire la vaisselle et la lessive. Il représente aussi le lieu de rencontres et de causeries. Le marigot a une forte connotation traditionnelle et se présente comme le siège de plusieurs divinités et fétiches protecteurs de la localité (CREPA, 2004).

Comme précédemment signalé, chacune de ces sources (à l'exception du marigot) présente des spécificités techniques surtout dans la phase de réalisation.

## **2.6 Alimentation en eau potable et assainissement**

### **2.6.1 Ita-djébou (commune de Sakété)**

Cette localité dispose de quelques puits à grand diamètre et un forage. Les puits traditionnels tarissent juste après la saison des pluies tandis que les puits à grand diamètre ne tarissent pas complètement. L'alimentation en eau potable n'est pas facile, car il faut parcourir de grandes distances pour aller au forage. Les marigots de la localité sont toujours utilisés comme sources d'approvisionnement en eau de boisson.

Quant à l'assainissement, Ita-djébou dispose de quelques latrines en mauvais état. Les alentours de certains puits sont herbeux et les animaux sont libres de se déplacer. Les excréta d'animaux s'y retrouvent à plusieurs endroits. En d'autres termes, la localité présente un aspect insalubre.

### **2.6.2 Oumako (commune de Comé)**

Dans cette localité, l'eau même non potable est une denrée très chère surtout en saison sèche. En effet, il n'existe dans la localité aucune source contenant de l'eau en permanence. Il y a un puits traditionnel dans toutes les maisons mais ceux qui contiennent de l'eau se tarissent rapidement à la fin de la saison des pluies.

L'espacement des maisons ne permet pas de porter un jugement sur le niveau d'assainissement dans la localité. Il faut noter que toutes les cours sont bien balayées. Pendant la saison des pluies, toute la localité de Oumako est inondée.

### **2.6.3 Agbassato (commune d'Allada)**

Cette localité dispose d'un forage et de puits traditionnels dans quelques maisons. Tous les points d'eau sont utilisés comme sources d'approvisionnement en eau de boisson.

Pour ce qui est de l'assainissement, il faut rappeler que cette localité est caractérisée par quelques actions individuelles d'amélioration de cadre de vie. La plus part des populations défèquent dans la brousse et non loin des habitats. Enfin, les animaux domestiques à savoir les caprins, les ovins sont laissés en liberté et cohabitent même avec les humains.

## **2.7 Croyances traditionnelles**

Les différents groupes socioculturels retenus dans le cadre de cette étude présentent une diversité de croyances traditionnelles axées sur des divinités appelées « vodoun ». La plupart des populations rurales sont des adeptes ou initiés aux divinités.

### **2.7.1 Définition du « vodoun »**

D'après Maupoil (1953), le mot « vodoun » désigne ce qui est mystérieux pour tous, indépendamment du moment et du lieu, donc ce qui relève du divin. Il sera par exemple dit que, celui qui meurt devient vodoun : cela ne signifie nullement que tout le monde l'adorera, mais qu'il est parti vers un monde inconnu et sans aucun doute divin.

Le père Agossou (1971) abonde dans le même sens quand il écrit qu'on pourrait dire aussi que toute manifestation d'une force qu'on ne peut définir, toute monstruosité,



tout phénomène dépassant les limites de l'imagination et de l'intelligence est vodoun et réclame un certain culte.

Le phénomène vodoun traduit aussi une tentative de domestication, de domination par l'homme, de ce mystérieux décelé et reconnu, il s'agit de capter ces forces, ces puissances supra humaines prises pour surnaturelles, au profit de l'homme.

Selon l'expression de Robert Sastre, il faut reconnaître dans le vodoun une volonté de domination de la nature, une prise de possession par l'homme de l'espace, du temps et de la vie (ABE, 2005). C'est cela qui explique non seulement les grands types de vodoun mais aussi les variantes fondées sur des divergences ethnolinguistiques.

Selon Alafia Gbèdiga, le vodoun est en réalité un pur symbole des valeurs africaines fondamentales qui sont le respect de la nature et de la vie, le sens aigu de la communauté et des forces transcendantes, l'égalité par essence de tous les hommes, la convivialité, l'amour, la symbiose constante entre les énergie cosmiques, les hiérarchies sociopolitiques, de la société globale et de l'individu (ABE, 1985).

Le vodoun est un ensemble de divinités spécialisées dans la maîtrise des phénomènes naturels et sociaux dont l'explication dépasse l'entendement humain. Ainsi le vodoun couvre tous les domaines de la vie et les divinités sont spécialisées soit pour la foudre, les maladies, la terre, l'eau, l'air, etc. Ceux qui y croient ont la compréhension facile de ces phénomènes et pratiquent des rites qui sont des mesures pour contrer ou accepter ce qui peut arriver à l'individu ou à la société.

Aujourd'hui, il est incontestable que le vodoun est la religion traditionnelle qui domine malgré la présence des missions chrétiennes et de l'islam dès le 17<sup>e</sup> siècle (Hounwanou, 1984).

Ceci étant, d'après une étude réalisée par l'ABE (2005), il ressort que presque les mêmes types de vodoun ou de fétiches sont rencontrés chez les Aïzo, les Adja et les Nagot sauf qu'ils ne se prononcent pas de la même façon à cause des différences observées au niveau des dialectes. Ensemble, ils interagissent quoique chacun d'entre eux présente spécificités. Dans le cadre de cette étude, l'accent a été mis sur les vodouns détenant des pouvoirs ou intervenant dans le domaine de l'eau. Les principaux recensés sont : « Dan », « Tohossou » et « Sakpata ».

### 2.7.2 Description des « vodouns » liés à l'eau

Les tableaux 2.2, 2.3, 2.4 présentent les caractéristiques liées à chaque « vodoun » tandis que les photos 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 2.10 donnent une idée sur leurs symboles, leurs représentations et la présentation de leurs adeptes.

**Tableau 2.2**  
Caractéristiques du vodoun « Dan »  
(Source : ABE, 2005)

<b>Culture</b>	Aïzo, Adja, Nagot
<b>Localité</b>	Agbassato, Oumako, Ita-djèbou
<b>Dénomination courante</b>	Dan
<b>Nature du vodoun</b>	À manifestation physique visible et invisible.
<b>Règne écologique de rattachement</b>	Eau
<b>Genèse et histoire du vodoun</b>	Il y a de cela très longtemps, Dieu créa l'homme. Dan est le fruit de la triple réincarnation de l'homme. Son milieu d'origine est l'eau. Dan peut être emmené à la maison sous la forme d'idole après consultation de l'oracle.
<b>Les aires d'influence du vodoun</b>	Tout le territoire béninois.
<b>Les totems et interdits liés au vodoun</b>	Interdiction à tous les adeptes de manger le gros crabe rouge (Agassa), la viande de porc, de l'huile rouge.
<b>Utilité au plan social en rapport avec les us et coutumes</b>	Dan permet de stabiliser la paix sociale, aide à avoir du travail, le bonheur et de l'argent.
<b>Utilité au plan environnemental</b>	Dan permet la stabilité environnementale et interdit de couper certains arbres aux endroits où il marque sa présence.



**Photo 2.5** Symbole du vodoun «Dan», serpent qui se mord la queue.  
(Source : ABE, 2005)



**Photo 2.6** Prêtre adepte du vodoun « Dan ».  
(Source : ABE, 2005)



**Tableau 2.3**  
**Caractéristiques du vodoun « Tohossou »**  
 (Source : ABE, 2005)

<b>Culture</b>	Aïzo, Adja
<b>Localité</b>	Agbassato, Oumako
<b>Dénomination courante</b>	Tohossou
<b>Nature du vodoun</b>	À manifestation physique visible
<b>Règne écologique de rattachement</b>	Eau
<b>Genèse et histoire du vodoun</b>	Étymologiquement roi des eaux, c'est un mort né qui s'est révélé à l'espèce humaine après consultation de l'oracle. Il fut ramené des eaux sur terre et on lui construisit un temple.
<b>Les aires d'influence du vodoun</b>	Toute la zone littorale mais aussi tout le bas Bénin, le centre et le pays Yorouba à l'est.
<b>Les totems et interdits liés au vodoun</b>	Interdiction est faite aux adeptes de manger le rat palmiste, le poisson de la mangrove, les huîtres, de piétiner du sel et de prendre des boissons alcoolisées. La femme en menstruation ne s'approche pas du vodoun et l'homme qui s'approche de sa femme la nuit, ne doit pas s'y approcher le lendemain.
<b>Utilité au plan social en rapport avec les us et coutumes</b>	Tohossou ouvre le chemin du bonheur et par ailleurs, aide à avoir des enfants.
<b>Utilité au plan environnemental</b>	Tohossou vit dans l'eau qui ne génère ni poisson, ni aucun animal. Par conséquent il est respecté.



**Photo 2.7** Temple du vodoun « Tohossou ».  
 (Source : ABE, 2005)



**Photo 2.8** Jeune femme adepte du vodoun « Tohossou » transportant une bassine sacrée contenant les reliques et un prêtre tenant le sceptre de bois.  
(Source : ABE, 2005)

**Tableau 2.4**  
Caractéristiques du vodoun « Sakpata »  
(Source : ABE, 2005)

<b>Culture</b>	Aïzo
<b>Localité</b>	Agbassato
<b>Dénomination courante</b>	Sakpata
<b>Nature du vodoun</b>	À manifestation physique visible
<b>Règne écologique de rattachement</b>	Terre, eau des fleuves, rivières et lacs
<b>Genèse et histoire du vodoun</b>	Sakpata est une divinité qui se rattache à la terre et existe depuis la nuit des temps. Les investigations actuelles ne permettent pas d'en savoir plus.
<b>Les aires d'influence du vodoun</b>	Toute la zone littorale mais aussi le sud Bénin.
<b>Les totems et interdits liés au vodoun</b>	Interdiction aux adeptes de manger des viandes de pintade, de porc, du bœuf ou d'avoir des rapports sexuels à certains jours.
<b>Utilité au plan social en rapport avec les us et coutumes</b>	Sakpata couvre de bienfaits et aide à avoir et du travail et des enfants. Pour un voyage, il est consulté pour en assurer le bon déroulement. Il protège aussi contre les mauvais esprits.
<b>Utilité au plan environnemental</b>	Sakpata protège son territoire et son environnement. Il assure la régularité des pluies.



**Photo 2.9** Prêtes adeptes du vodoun « Sakpata ».  
(Source : ABE, 2005)



**Photo 2.10** Femmes adeptes du « Sakpata ».  
(Source : ABE, 2005)

## **CHAPITRE III**

### **DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE**

L'étude des pratiques et des perceptions des populations repose sur une analyse qualitative et quantitative fondée sur une démarche anthropologique soutenue par une approche participative (CREPA, 2003). Cela nécessite une succession d'étapes qui va de l'échantillonnage, la préparation et le test des outils, les techniques de collecte des données et le déroulement proprement dit de l'enquête (Helvetas Bénin, 2000).

Il est important de rappeler que trois villages ont été retenus afin de prendre en compte toutes les cultures dominantes rencontrées au sud du Bénin. Ce choix n'est pas fait dans l'optique de faire une comparaison des cultures par rapport à la problématique de l'eau, mais il a été fait afin de relever et de démontrer l'existence d'éléments culturels pouvant influencer surtout l'appropriation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable. En d'autres termes, l'idée principale est d'avoir un éventail large de pratiques possibles.

Il est clair que les pratiques par rapport à l'eau de boisson et à l'hygiène et les perceptions ne sont pas différentes en générale quand bien même chaque culture à sa spécificité.

#### **3.1 Échantillonnage**

La méthodologie d'échantillonnage se décompose en quatre étapes distinctes et consécutives.

### 3.1.1 Détermination de la population d'étude

Cette étape a permis de définir les divers éléments qui constituent la population visée par la recherche, en l'occurrence ceux à qui seront appliqués les résultats de la recherche. Dans cette optique, un certain nombre de ressources humaines indispensables et capables de fournir des renseignements ou des informations utiles à la vérification des hypothèses et à l'atteinte des objectifs de recherche ont été identifiées.

Ainsi, en fonction des différents concepts développés et la théorie de la participation communautaire dans tout processus de prise de décision (Bessette, 2004), la population d'étude a été constituée :

- des groupes de femmes : aujourd'hui, les femmes sont unanimement reconnues comme les principales actrices dans tout projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement puisque, dans beaucoup de pays en voie de développement, ce sont elles qui passent de longues heures à transporter l'eau (Banque Mondiale, 1999);
- des chefs de ménages : ce sont les décideurs au sein des ménages. Porte-paroles des ménages, ils sont toujours des hommes et imposent souvent leurs points de vue face à toutes situations qui pourraient subvenir (Banque Mondiale, 1999);
- des chefs traditionnels : ils sont les garants de la tradition au niveau local. Souvent âgés, expérimentés et qualifiés de sages, ils ont pour rôles de veiller au respect des normes et des valeurs traditionnelles et de consolider la paix au sein de leur localité (CEDA, 2002);
- des responsables des services régionaux en hydraulique : ce sont des sociologues (ou des ingénieurs) et spécialistes en développement communautaire. Ils ont pour fonctions, non seulement d'amener les populations rurales à adopter de bonnes

pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement mais aussi de veiller à la bonne gestion des ouvrages d'AEV au niveau local (CREPA, 2004).

### **3.1.2 Méthode d'échantillonnage**

Compte tenu de la population d'étude déterminée, deux méthodes d'échantillonnage ont été retenues : la méthode probabiliste et la méthode non probabiliste. La méthode probabiliste nécessite une liste complète de tous les éléments constitutifs de la population d'étude et est basée sur la loi du hasard. Quant à celle non probabiliste, elle est utilisée lorsque la base de sondage n'existe pas et il est difficile, voire impossible, de constituer la probabilité de sélectionner les éléments de l'échantillon. La méthode non probabiliste n'obéit pas à la loi du hasard (Quivy et Campenhoudt, 1988). Spécifiquement dans le cadre de cette étude, la méthode probabiliste a été appliquée au groupe des femmes et à celui des chefs de ménages et la méthode non probabiliste aux chefs traditionnels et aux responsables des services régionaux de l'hydraulique.

### **3.1.3 Technique d'échantillonnage**

Par rapport à la population d'étude déterminée pour mener correctement les investigations dans les milieux considérés, l'échantillon à plusieurs degrés et l'échantillon de commodité ont été utilisés. Tel que signalé par Quivy et Campenhoudt (1988), l'échantillon à plusieurs degrés est une technique de l'échantillonnage probabiliste qui s'applique dans le cadre des études communautaires. Le présent projet de recherche tient lieu d'une étude communautaire et en ce sens, le choix de certaines personnes cibles présente des difficultés. Dans le cadre de l'étude, le choix au hasard aussi bien des femmes que des chefs de ménages a été opéré à partir de la liste de 50 ménages recommandés par le chef traditionnel selon une succession de critères à savoir : les ménages disponibles à répondre aux questions d'enquêtes et qui utilisent l'eau des marigots ou s'approvisionnent au niveau des points d'eau modernes.

Pour ce qui est relatif à l'échantillon de commodité, il faut comprendre qu'il s'applique lorsque la population d'étude est retenue sur la base d'une méthode non probabiliste. C'est une technique qui consiste à inclure pour des raisons pratiques, les ressources disponibles au moment de la collecte des données (Fourn, 2001). Cela a permis de retenir automatiquement le chef traditionnel et le responsable des services de l'hydraulique qui administrent chacune des localités considérées.

#### **3.1.4 Taille des échantillons**

La taille des échantillons a été déterminée non seulement en fonction de la méthode et de la technique d'échantillonnage retenues par rapport à chaque population à l'étude mais aussi en fonction de leur disponibilité à fournir des informations adéquates par rapport à la recherche. Ceci a conduit vers un échantillon représentatif de la population à l'étude afin d'obtenir des résultats valides suite aux enquêtes sur le terrain. À cet effet, par localité retenue, 15 femmes, 20 ménages, un chef traditionnel et un responsable des services régionaux de l'hydraulique ont été interviewés.

Dans le même temps, trois points d'eau (un forage, un puits traditionnel, un marigot) par localité ont été observés et étudiés.

### **3.2 Préparation et test des outils**

Les outils d'enquête ont été préparés en juin 2004 en collaboration avec les responsables des services régionaux de l'hydraulique des départements administratifs (de l'Atlantique, du Mono, du Plateau). Ces outils ont été :

- un guide d'observation des points d'eau (Annexe A) qui a permis d'examiner l'état de salubrité et de faire le point sur les activités qui y étaient menées;



- une grille d'observation des ménages (Annexe B) qui a été remplie avec l'aide des chefs de ménages pour connaître les conditions d'hygiène corporelle (lavage des mains) au niveau des ménages;
- un guide de discussion semi directif (Annexe C) qui a été élaboré à l'adresse des groupes de femmes afin de recueillir des informations liées aux pratiques, perceptions, motivations et connaissances générales par rapport à l'eau, à l'hygiène de l'eau de boisson, aux ouvrages d'AEV existants;
- un guide d'entretien à l'adresse des chefs traditionnels (Annexe D) dans le but d'apprendre sur leur perception par rapport aux ouvrages d'AEV érigés dans la localité;
- un guide d'entretien avec les responsables des services régionaux de l'hydraulique (Annexe E) afin de cerner la perception des populations par rapport à l'ouvrage d'AEV.

Les outils ci-dessus mentionnés ont été testés durant une phase pilote dans la localité de Ouinmè (commune de Porto-Novo située dans le département de l'Ouémé au sud du Bénin). Cette localité appartient à une culture différente de celles déjà retenues pour cette étude. Cette phase visait surtout à présenter à une population autre que celles retenues dans le cadre de la collecte des données les différents outils développés afin d'évaluer leur degré de compréhension, d'adaptabilité et de relever les difficultés éventuelles à rencontrer pour les corriger avant la phase proprement dite de collecte des informations. Il ne s'agissait pas là d'une phase pilote pour recueillir des informations par rapport aux objectifs de l'étude mais plutôt pour avoir des éléments d'appréciation sur la facilité de compréhension des outils de collecte des données.



### 3.3 Techniques de collecte des données

Plusieurs techniques de collecte des données ont été utilisées afin d’embrasser les différents aspects qui contribueraient à l’amélioration des conditions d’accès à une eau de boisson potable.

Les techniques se résument à :

- l’immersion dans les localités : elle consistait en un séjour de quatre jours dans chaque localité afin d’observer les réalités locales et de comprendre le mode de vie des populations;
- la visite environnementale : il s’agissait d’une visite guidée sur le terrain d’enquête, d’environ quatre heures de temps, par les personnes ressources de la localité (chefs traditionnels et autres sages) pour permettre d’identifier les éléments sociaux et culturels importants du milieu;
- l’observation structurée au niveau des points d’eau les plus fréquentés par les femmes de la localité : elle avait pour but de mieux apprécier les informations à recueillir auprès de la population d’étude par rapport à l’état de salubrité et des activités qui y étaient menées (neuf points d’eau observés au total à raison de trois par localité et 90 minutes par point d’eau);
- l’observation structurée des ménages pour appréhender les mesures d’hygiène observées par chaque ménage (60 ménages observés au total à raison de 20 par localité pour une journée approximativement);
- des discussions de groupe (« focus group ») avec les femmes pour faciliter leurs expressions; une manière pour leur prouver qu’elles étaient aussi concernées par la problématique de l’eau potable et les décisions à prendre en la matière (trois focus group au total à raison d’un par localité avec 15 femmes par localité et chaque focus group a duré environ trois heures de temps);

- des entretiens individuels semi structurés avec les chefs traditionnels et les responsables des services régionaux de l'hydraulique pour débattre respectivement des spécificités culturelles et techniques nécessaires à cette étude (six entretiens au total à raison de deux par localité répartis comme suit : un avec le chef traditionnel et un autre avec le responsable des services régionaux de l'hydraulique). Chaque entretien a duré environ deux heures de temps.

Il est important de rappeler ici que toute l'enquête a été réalisée avec la collaboration effective des responsables des services régionaux de l'hydraulique. Aussi convient-il de souligner qu'un traducteur a été désigné dans la commune de Sakété pour faciliter le dialogue avec les populations et la compréhension des informations recueillies. Ce dernier, d'un niveau scolaire élevé, a été recommandé par le chef service régional de l'hydraulique sur la base selon laquelle il est habitué à jouer ce rôle depuis des années.

### **3.4 Déroulement de la collecte des données**

Après la phase pilote dans la localité de Ouinnè (commune de Porto-Novo située dans le département de l'Ouémé), qui avait pour but principal de tester les outils de collecte des données auprès des populations afin de mesurer leur degré de compréhension et éventuellement procéder à une reformulation de certains d'entre eux, le déroulement proprement dit de l'enquête (juillet à août 2004) dans chacune des trois localités a pris en compte deux points à savoir : l'organisation sur le terrain et la réalisation proprement dite de l'enquête en s'appuyant sur les outils préparés.

Dans chaque localité, la phase d'enquête a toujours été précédée d'une étape de préparation des populations par les chefs traditionnels qui ont été préalablement contactés par les responsables des services régionaux de l'hydraulique. Cette préparation a permis d'informer les populations locales par rapport à l'enquête en vue

et à ses retombées positives sur elles. Une fois dans la localité, les outils élaborés pour la prise des informations ont été de nouveau vérifiés. De plus, les différentes activités à mener ont été planifiées.

Lors des enquêtes, la perception, les connaissances, les pratiques par rapport à l'eau de boisson, à l'hygiène corporelle (lavage des mains) et aux ouvrages d'AEV disponibles ont été discutées et mises en perspective. Les pratiques à promouvoir pour améliorer la qualité de l'eau de boisson ont été discutées.

Au terme de la phase de recueil d'informations dans chaque localité, il n'y a pas eu de restitution systématique mais un point a été fait le dernier jour sur le déroulement et les informations adéquates issues des enquêtes avec les personnes ressources telles que les chefs traditionnels et les responsables des services régionaux en hydraulique qui ont pris part et/ou facilité les travaux. Ce point a mis l'accent sur l'importance de l'implication et de la participation communautaire à de pareilles études.

Au niveau de chaque localité sillonnée, le déroulement type de l'enquête a duré quatre jours. Au cours de la première journée, il y eut des rencontres avec les personnes ressources locales (chefs traditionnels et responsables des services régionaux en hydraulique), suivies de la collecte des renseignements généraux sur la localité. La deuxième journée a été consacrée aux observations des points d'eau et au focus group avec les femmes. La troisième a permis d'observer les ménages et d'en profiter pour rencontrer les chefs des ménages. Enfin, la dernière journée a permis de prendre les informations auprès des chefs traditionnels et des responsables des services régionaux en hydraulique.

Il est tout aussi important de mentionner premièrement que les responsables des services régionaux en hydraulique ont été associés à la prise des informations à chaque niveau des enquêtes et deuxièmement que la phase d'observation des ménages

a contribué à faire des entretiens individuels avec les chefs de ménages sur les conditions d'hygiène corporelles (lavage des mains).

### **3.5 Mode de traitement des données**

Les diverses informations recueillies lors des enquêtes effectuées ont été sous deux formes. Il s'agissait des données qualitatives présentées sous forme verbale (notes des entretiens ou des observations faites sur le terrain d'enquête) ou quantitatives avec des valeurs numériques. Quel que soit le cas, il s'est avéré important de vérifier si toutes les informations indispensables avaient été recueillies.

Le mode de traitement des données recueillies tenait compte également du classement et de la distribution des données, du contrôle de leur qualité, du dépouillement puis de l'analyse (Fourn, 2001) :

- le classement des données consistait à numéroter les questionnaires et à prendre une à une les réponses aux questions. En ce qui concerne les questions ouvertes, un essai de regroupement des idées ou des opinions a permis d'obtenir des catégories d'opinions dans une suite logique et seules les réponses les plus fréquemment enregistrées sont codées après regroupement;
- la vérification du remplissage des questionnaires a permis de détecter les données manquantes, les incohérences, les erreurs d'enregistrement et d'apprécier leur exhaustivité (taux de récupération des questionnaires);
- les données ont ensuite été organisées sous forme de tableaux simples et croisés qui ont servi pour la description des distributions issues des divers dépouillements. Il convient de noter que les dépouillements des différentes données et informations recueillies lors des enquêtes ont été faits par localité avant d'être présentés dans un tableau récapitulatif portant sur l'ensemble des localités (zone d'étude). En d'autres termes, cela revient à dire que le tableau

récapitulatif n'est que la somme ou le bilan des différents événements ou résultats obtenus par localité;

- la quantification des réponses a été faite en fonction du type de question. Ainsi, pour toutes les questions fermées, le cumul des réponses données et calculées donnent 100%. Quant aux questions ouvertes et qui méritent des propositions de réponses (en supposant que chaque élément peut proposer jusqu'à deux, trois, quatre, etc. de réponses pour l'unique question), le cumul des réponses données pourrait excéder ou être inférieur à 100%.

La présentation des résultats est faite en fonction de chacun des objectifs de recherche.

## CHAPITRE IV

### PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, les résultats sont groupés, présentés sous forme de tableaux et analysés en fonction des objectifs de la présente étude. Il convient de préciser que les résultats sont aussi présentés en fonction des cultures, car cette étude est réalisée non seulement dans le but de relever les influences de la culture sur les pratiques et perceptions mais aussi d'avoir un éventail large de pratiques possibles.

#### 4.1 Caractéristiques des localités et groupes enquêtés

Le tableau 4.1 présente quelques caractéristiques aussi bien des localités que des groupes enquêtés.

**Tableau 4.1**  
Caractéristiques des localités et groupes enquêtés

Localité	Agbassato	Oumako	Ita-djébou
Culture dominante	Aïzo	Adja	Nagot
Principales activités	Agriculture, élevage, artisanat, commerce	Agriculture, pêche, chasse	Commerce, chasse, agriculture
Ménages enquêtés	20	20	20
Femmes rencontrées	15	15	15
Chefs traditionnels	1	1	1
Chefs SRH	1	1	1
Types de points d'eau	Forage, puits traditionnel, marigot	Forage, puits traditionnel, marigot	Forage, puits traditionnel, marigot

Nota bene : SRH signifie Service Régional de l'Hydraulique

Dans l'ensemble, les populations rencontrées sont homogènes : hommes (chefs de ménages) et femmes de même génération presque (environ mêmes âges), de mêmes conditions socio-économiques (artisans, agriculteurs, cultivateurs, etc.) et vivant tous dans des milieux régulés par des normes et valeurs culturelles sur lesquelles veillent les chefs traditionnels.

Ils se sont intéressés aux différents thèmes et aspects de la problématique de l'étude qui ont été débattus avec eux. Les discussions ont été franches, ouvertes et assez participatives quand bien même un climat de méfiance et de suspicion a été observé à des moments spécifiques (dû essentiellement à une mauvaise perception des enquêtes qu'ils croient d'ordre politique).

## **4.2 Pratiques en rapport avec l'eau de boisson et au lavage des mains**

Cette section présente les résultats issus des focus group avec les femmes par rapport aux pratiques courantes relatives à l'eau de boisson et au lavage des mains.

### **4.2.1 Pratiques courantes relatives à l'eau de boisson**

Les résultats concernent les pratiques enregistrées auprès des femmes pendant les phases d'approvisionnement, de transport, de stockage et de consommation de l'eau de boisson.

#### **4.2.1.1 Phase d'approvisionnement en eau de boisson**

Le tableau 4.2 révèle que les femmes rencontrées ont cité le forage, le puits traditionnel et le marigot comme étant des sources possibles d'approvisionnement en eau de boisson. L'analyse des résultats montre que 53,3% d'entre elles fréquentent

souvent le forage contre 33,3% et 13,3% qui s'approvisionnent souvent au puits traditionnel ou au marigot.

En saison sèche, 75,6% des femmes utilisent presque tous les points d'eau de leur localité. En saison pluvieuse, les points d'eau comme les marigots sont abandonnés car beaucoup de femmes utilisent l'eau de pluie pour les divers usages.

L'approvisionnement en eau se fait à une distance inférieure à 500 mètres des concessions dans 62,0% des cas pendant un temps moyens compris entre 30 et 60 minutes (46,7% des réponses). Le temps maximal d'attente à la source est de 30 minutes (60,0%) et l'approvisionnement se déroule au retour du champ selon 73,3% des femmes.

De plus, 68,9% des femmes font deux corvées dans la journée contre 28,9% qui la font une seule fois.

#### **4.2.1.2 Phase de transport de l'eau de boisson**

Pendant la phase de transport de l'eau (Tableau 4.3), la majorité des femmes ne disposent pas de bidon mais utilisent des bassines (près de 75,6% des réponses). De même, 11,1% d'entre elles affirment avoir un récipient couvert pour transporter l'eau.

Quant aux dispositions prises pour empêcher l'eau de se renverser, plus de 50% des femmes n'en prennent aucune tandis que 35,6% mettent des herbes dans le récipient pour établir l'équilibre.



**Tableau 4.2**

Pratiques courantes pendant la phase d'approvisionnement en eau de boisson

Thèmes	Réponses	Agbassato	Oumako	Ita-djébou	Cumul	% <sup>a</sup>
Sources possibles d'approvisionnement en eau de boisson	Forage	13	11	7	31	68,9
	Puits traditionnel	6	7	10	23	51,1
	Marigot	7	5	8	20	44,4
Source souvent fréquentée pour s'approvisionner en eau de boisson	Forage	8	9	7	24	53,3
	Puits traditionnel	4	5	6	15	33,3
	Marigot	3	1	2	6	13,3
Saison pendant laquelle les points d'eau sont souvent fréquentés	Saison sèche	13	10	11	34	75,6
	Saison pluvieuse	0	0	2	2	4,40
	Sans réponse	2	5	2	9	20,0
Distance entre le forage et la maison	0 - 500 m	9	5	14	28	62,0
	500 - 1000 m	5	7	0	12	27,0
	1000 m et +	1	3	1	5	11,0
Temps effectué en aller-retour pour puiser de l'eau	0 - 30 min	6	6	7	19	42,2
	30 - 60 min	7	6	8	21	46,7
	60 min et +	2	3	0	5	11,1
Temps maximal d'attente à la source	0 - 30 min	9	7	11	27	60,0
	31 - 60 min	6	8	4	18	40,0
Moment de la journée pour puiser l'eau	Avant le champ	2	4	6	12	26,7
	De retour du champ	13	11	9	33	73,3
Nombre de corvées par jour pour puiser l'eau à la source	1 fois	3	4	6	13	28,9
	2 fois	12	10	9	31	68,9
	3 fois et +	0	1	0	1	2,2

a : sur un total de 45 femmes interviewées

**Tableau 4.3**  
Pratiques courantes pendant la phase de transport de l'eau de boisson

Thèmes	Réponses	Agbassato	Oumako	Ita-djébou	Cumul	% <sup>a</sup>
Type de récipient souvent utilisé pour transporter l'eau	Bidon	2	4	5	11	24,4
	Bassine	13	11	10	34	75,6
Récipient couvert pendant le transport de l'eau	Oui	2	1	2	5	11,1
	Non	13	14	13	40	88,9
Dispositions prises pour empêcher l'eau de se verser	Couverture du récipient	2	1	2	5	11,1
	Usage herbes	5	6	5	16	35,6
	Aucune	8	8	8	24	53,3

a : sur un total de 45 femmes interviewées

#### 4.2.1.3 Phase de stockage de l'eau de boisson

Par rapport au stockage de l'eau de boisson (Tableau 4.4), 66,7% des femmes rencontrées séparent l'eau de boisson de celle réservée aux autres usages (surtout l'eau qui sert à faire la cuisine). Dans 62,2% des cas, le récipient qui contient l'eau de boisson est placé dans la cour.

Les enquêtes ont aussi montré que 80% des femmes nettoient le récipient de stockage de l'eau entre 0 et trois fois par semaine; 14% le font quatre ou cinq fois.

Le récipient de stockage de l'eau de boisson le plus utilisé (88,9% des femmes) est le canari. Il existe d'autres types de récipients à savoir : les bidons, les seaux en plastique, les bassines en aluminium ou en émail.

**Tableau 4.4**  
Pratiques courantes pendant la phase de stockage de l'eau de boisson

Thèmes	Réponses	Agbassato	Oumako	Ita-djébou	Cumul	% <sup>a</sup>
Fréquence de nettoyage du récipient de stockage de l'eau à la maison	0 – 3 fois	13	10	13	36	80,0
	4 – 5 fois	1	3	2	6	14,0
	6 fois et +	1	2	0	3	6,0
<b>Type de récipient de stockage de l'eau à la maison</b>						
Type de récipient de stockage de l'eau à la maison	Canari	12	15	13	40	88,9
	Bidons	3	0	0	3	6,7
	Autres	0	0	2	2	4,4
<b>Couverture du récipient de stockage</b>						
Couverture du récipient de stockage	Oui	9	8	10	27	60,0
	Non	6	7	5	18	40,0
Si le récipient de stockage est couvert (% calculés sur un total de 27 réponses) :						
Type de récipient de couverture utilisé	Plateau en fer, en email, en plastique	6	5	6	17	63,0
	Plateau en bois, en vannerie	2	3	3	8	29,6
	Bassine	1	0	1	2	7,4
<b>État du couvercle</b>						
État du couvercle	Non fermé	2	2	1	5	18,5
	Hermétique	7	6	9	22	81,5
<b>Emplacement du récipient de stockage de l'eau de boisson</b>						
Emplacement du récipient de stockage de l'eau de boisson	Sur la cour	10	8	10	28	62,2
	En chambre	4	6	3	13	28,9
	À la cuisine	1	1	2	4	8,9
<b>Séparation de l'eau de boisson avec l'eau des autres usages</b>						
Séparation de l'eau de boisson avec l'eau des autres usages	Oui	11	9	10	30	66,7
	Non	4	6	5	15	33,3

a : sur un total de 45 femmes interviewées (sauf indication au tableau)

Les discussions de groupe avec les femmes ont également révélé que 40% des récipients de stockage de l'eau de boisson ne sont pas couverts. Les autres, c'est-à-dire les 60%, le sont hermétiquement fermés à 81,5% avec des plateaux en email ou en plastique. Les autres couvercles non hermétiques sont les plateaux en bois ou en vannerie.

#### 4.2.1.4 Phase de consommation de l'eau de boisson

En matière de consommation de l'eau de boisson (Tableau 4.5), 60% des femmes ne disposent pas de récipient spécifique pour prendre l'eau. Au cas où il est utilisé, il est placé sur le couvercle (83,3%), par terre (11,1%) ou dans la jarre (5,5%).

Les résultats obtenus attestent que 60% des femmes utilisent le chauffage ou la décantation de l'eau comme méthodes endogènes de traitement de l'eau de boisson. Elles utilisent également le tissu blanc (53,3%) et l'alun (agent coagulant) (42,2%) pour parvenir aux mêmes résultats.

**Tableau 4.5**  
Pratiques courantes pendant la phase de consommation de l'eau de boisson

Thèmes	Réponses	Agbassato	Oumako	Ita-djébou	Cumul	% <sup>a</sup>
Existence de récipient spécifique pour prendre l'eau	Oui	5	6	7	18	40,0
	Non	10	9	8	27	60,0
Si existence de récipient spécifique pour prendre l'eau (% calculés sur un total de 18 réponses) :						
Emplacement du récipient après son usage	Sur couvercle	4	5	6	15	83,3
	Par terre	0	1	1	2	11,1
	Dans la jarre	1	0	0	1	5,5
Méthodes endogènes de traitement de l'eau de boisson	Chauffage	12	8	7	27	60,0
	Décantation	9	10	8	27	60,0
	Utilisation de l'alun	9	7	3	19	42,2
	Utilisation du tissu blanc	7	6	11	24	53,3

a : sur un total de 45 femmes interviewées (sauf indication au tableau)

#### 4.2.2 Hygiène autour des points d'eau

Les résultats mentionnés au tableau 4.6 concernent l'état de salubrité et les activités menées autour des neuf points d'eau observés sur le terrain. L'analyse des résultats obtenus montre que seuls les forages sont exempts à tous les niveaux de borbiers, d'ordures et d'excréments. Par rapport aux activités menées autour des points d'eau, il faut signaler qu'il ne se fait ni lessive, ni vaisselle autour des forages.

**Tableau 4.6**  
Hygiène autour des points d'eau

Thèmes	Localités	Agbassato			Oumako			Ita-djébou		
	Type de sources	Forage	PT <sup>1</sup>	Marigot	Forage	PT	Marigot	Forage	PT	Marigot
État de salubrité	Présence borbiers	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui
	Présence ordures	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui
	Présence excréments	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non
Activités menées	Lessive	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
	Vaisselle	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui

Nota bene : PT signifie Puits traditionnel

<sup>1</sup> Puits traditionnel

### 4.2.3 Pratiques courantes relatives à l'hygiène corporelle (lavage des mains)

Le tableau 4.7 révèle que 58,3% des adultes se lavent les mains avant de manger, que seulement 28,3% se lavent les mains après défécation et que 26,7% se lavent les mains après le nettoyage des fesses des enfants. Quant aux enfants, 68,3% d'entre eux se lavent les mains avant de manger, tandis que seulement 13,3% le font après la défécation. De plus, 61,6% des ménages n'utilisent pas de savon pour se laver les mains.

**Tableau 4.7**  
Pratiques courantes relatives au lavage des mains

Comportements	Réponses	Agbassato	Oumako	Ita-djébou	Cumul	% <sup>a</sup>
Adulte se lavant les mains avant de manger	Oui	10	12	13	35	58,3
	Non	3	4	2	9	15,0
	Non constaté	7	4	5	16	26,7
Adulte se lavant les mains après défécation	Oui	7	5	5	17	28,3
	Non	1	2	4	7	11,7
	Non constaté	12	13	11	36	60,0
Adulte se lavant les mains après nettoyage des fesses des enfants	Oui	6	5	5	16	26,7
	Non	3	1	3	7	11,7
	Non constaté	11	14	12	37	61,6
Enfant se lavant les mains avant de manger	Oui	12	15	14	41	68,3
	Non	2	1	2	5	8,3
	Non constaté	6	4	4	14	23,3
Enfant se lavant les mains après défécation	Oui	5	2	1	8	13,3
	Non	6	4	6	16	26,7
	Non constaté	9	14	13	36	60,0
Utilisation de savon	Oui	2	3	2	7	11,7
	Non	13	11	13	37	61,6
	Non constaté	5	6	5	16	26,7

a : sur un total de 60 ménages enquêtés

### **4.3 Perception des pratiques à risques**

Cette partie est consacrée à la présentation des résultats obtenus auprès des femmes et des chefs traditionnels.

#### **4.3.1 Par rapport à l'hygiène de l'eau de boisson**

Au cours des rencontres avec les femmes, différentes questions ont été introduites pour tester leurs connaissances :

- l'eau peut-elle transmettre des maladies? Lesquelles?
- comment l'eau peut-elle transmettre ces maladies?
- comment peut-on souiller l'eau?

Le tableau 4.8 montre que 62,2% des femmes établissent un lien entre l'eau de boisson et les maladies. Les maux de ventre, choléra, vomissement, diarrhée et paludisme ont été cités à maintes reprises comme étant des maladies liées à l'eau. 78,6% et 46,4% des propositions de réponses par rapport aux modes de transmission des maladies sont respectivement : boire de l'eau sale et se faire piquer par des moustiques.

**Tableau 4.8**  
Connaissances des femmes sur la provenance des maladies hydriques

Thèmes	Réponses	Agbassato	Oumako	Ita-djébou	Cumul	% <sup>a</sup>
Existence de lien entre l'eau et la maladie	Oui	9	14	5	28	62,2
	Non	6	1	10	17	37,8
Si existence de lien entre l'eau et la maladie (% calculés sur un total de 28 réponses) :						
Connaissances des maladies possibles liées à l'eau	Diarrhée	8	9	4	21	75,0
	Paludisme	8	7	0	15	53,7
	Maux de ventre	16	7	5	28	100
	Choléra	5	8	10	23	82,4
	Vomissement	6	11	4	21	77,8
Modes de transmission des maladies	En buvant l'eau sale	9	8	5	22	78,6
	En se faisant piquer par les moustiques	6	4	3	13	46,4
Modes de souillure de l'eau	Animaux y plongent la bouche	5	8	5	18	64,8
	Récipient de stockage est sale	7	9	3	19	67,9
	Récipient de stockage est non couvert	8	9	4	21	77,8
	Si herbes sont placées dans l'eau puisée	7	6	4	17	60,7
	Si le point d'eau ou le forage est sale	8	7	3	18	64,8

a : sur un total de 45 femmes interviewées (sauf indication au tableau)

### 4.3.2 Par rapport au lavage des mains

Tous les chefs de ménages ont affirmé et même établi le(s) lien(s) entre les mains sales et les maladies possibles (tableau 4.9).



**Tableau 4.9**  
Perception des pratiques à risques par rapport au lavage des mains

<b>Localités</b>	<b>Quelles sont leurs perceptions par rapport à cette pratique ?</b>
<b>Agbassato</b>	Les mains sales, lorsqu'elles sont portées à la bouche, transmettent des maladies comme : les vers intestinaux, la diarrhée, les maux de ventre, le choléra.
<b>Oumako</b>	Les mains sales contiennent des microbes et lorsqu'elles sont portées à la bouche peuvent donner le paludisme, la colique, le vomissement, les maux de ventre, la diarrhée.
<b>Ita-djébou</b>	Les mains sales portées à la bouche au cours du repas introduisent dans le ventre des microbes qui donnent après la diarrhée, le vomissement, le choléra, la fièvre.

#### 4.4 Perception des ouvrages d'AEV en eau de boisson

Cette section présente les différentes raisons qui motivent le non approvisionnement aux forages érigés dans les localités.

##### 4.4.1 Les femmes

L'analyse des résultats (tableau 4.10) révèle que 53,3% des femmes rencontrées connaissent l'utilité d'un forage. Pour la majorité d'entre elles, cette utilité se justifie par le fait que le forage fournit une eau de boisson propre, non troublée. Elles estiment également que l'eau du forage permet d'éviter des maladies hydriques.

Quant aux raisons qui justifient le non approvisionnement au forage, elles ont cité par ordre d'importance : la non implication dans l'installation du forage (53,3%), l'installation du forage à la place des fétiches (40%), l'usage difficile, la perte de grossesse et l'emplacement éloigné des forages (26,6%), l'ignorance de l'existence du forage (13,3%).

**Tableau 4.10**  
Appréciation du forage par les femmes

Thèmes	Réponses	Agbassato	Oumako	Ita-djébou	Cumul	% <sup>a</sup>
<b>Connaissances de l'utilité du forage</b>	Oui	8	9	7	24	53,3
	Non	4	6	5	15	33,3
	Sans réponse	3	0	3	6	13,3
Si connaissance de l'utilité du forage (% calculés sur un total de 24 réponses) :						
<b>Lesquelles ?</b>	Eau propre	7	9	6	22	91,7
	Eau non troublée	8	7	6	21	87,5
	Éviter maladie	7	6	7	20	83,3
Si méconnaissance de l'utilité du forage (% calculés sur un total de 15 réponses) :						
<b>Les raisons du non approvisionnement au forage</b>	Ignorance de son existence	1	1	0	2	13,3
	Usage difficile	2	1	1	4	26,6
	Perte de grossesse	2	1	1	4	26,6
	Emplacement éloigné	1	2	1	4	26,6
	Installé à la place des fétiches <sup>2</sup>	2	2	2	6	40,0
	Non implication dans son installation	2	3	3	8	53,3

a : sur un total de 45 femmes interviewées (sauf indication au tableau)

#### 4.4.2 Les chefs traditionnels

Les chefs traditionnels ont également émis les raisons qui, selon eux, entraînent le non approvisionnement en eau de boisson au forage (tableau 4.11).

<sup>2</sup> Mot d'origine portugaise, feitiçao, qui signifie « charme de magie » ou « sortilège ». On l'a utilisé pour décrire les objets de provenance africaine entre autre, auxquels on attribuait une dimension mystique et religieuse non chrétienne. Ce sont des dieux vénérés et adorés dans les milieux ruraux (CREPA, 2003).

**Tableau 4.11**

Raisons du non approvisionnement au forage selon les chefs traditionnels

<b>Culture / Localités</b>	<b>Aïzo / Agbassato</b>	<b>Adja / Oumako</b>	<b>Nagot / Ita-djébou</b>
<b>Raisons du non approvisionnement au forage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance de son utilité</li> <li>- Mécontentement suite à la non implication</li> <li>- Forage implanté sur une place réservée au fétiche ou au vodoun,</li> <li>- Ne pas susciter la colère du vodoun.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance de son utilité</li> <li>- Forage interdit aux femmes en menstruation</li> <li>- Femmes enceintes perdent leur grossesse en puisant l'eau au forage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance de son utilité</li> <li>- Nécessité de déployer une grande énergie avant de puiser l'eau</li> <li>- Fétiche ou vodoun de la localité n'a pas été consulté</li> </ul>

#### 4.4.3 Les responsables des services régionaux de l'hydraulique

Le tableau 4.12 indique que les principales raisons du non approvisionnement aux forages sont la pression de la tradition sur le modernisme, la méconnaissance de l'utilité des forages, le manque de sensibilisation à l'utilisation des forages.

**Tableau 4.12**

Raisons du non approvisionnement au forage selon les RSRH

<b>Cultures / Localités</b>	<b>Aïzo / Agbassato</b>	<b>Adja / Oumako</b>	<b>Nagot / Ita-djébou</b>
<b>Raisons du non approvisionnement au forage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance de l'importance des forages</li> <li>- Non acceptation des ouvrages modernes par la tradition</li> <li>- Mécontentement pour non implication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pression de la tradition</li> <li>- Manque de sensibilisation</li> <li>- Forage pas conforme avec les réalités culturelles</li> <li>- Forage éloigné des concessions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pression de la tradition</li> <li>- Méconnaissance de l'utilité du forage</li> <li>- Manque de sensibilisation</li> <li>- Forage nécessite un déploiement d'énergie pour puiser l'eau; ce qui crée des avortements</li> </ul>

## 4.5 Pratiques à promouvoir, facteurs de motivation et contraintes

### 4.5.1 Hygiène associée à l'eau de boisson

Au terme des différentes discussions avec les femmes, quelques pratiques à promouvoir ont été retenues ainsi que les facteurs de motivation et les contraintes liées à l'adoption de ces pratiques (Tableau 4.13).

**Tableau 4.13**  
Liens entre pratiques à promouvoir, facteurs de motivation et contraintes

<b>Pratiques à promouvoir</b>	<b>Facteurs de motivation</b>	<b>Contraintes</b>
Approvisionnement en eau de boisson au forage uniquement	Les risques de maladie liés à la non observation de ce bon comportement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de point d'eau potable dans la localité</li> <li>- Point d'eau potable éloigné avec souvent une forte affluence</li> <li>- Obligation de respecter les valeurs traditionnelles (impact du vodoun)</li> </ul>
Entretien périodique et systématique de tous les points d'eau	Garantir la propreté de l'eau puisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La paresse</li> <li>- Le manque d'organisation</li> <li>- Le manque ou l'insuffisance d'IEC</li> </ul>
Ne rien mettre dans l'eau pour la stabiliser	Les risques de maladies liées à cette pratique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le manque ou l'insuffisance d'IEC</li> <li>- Le manque de moyens financiers pour acheter des bassines couvertes</li> </ul>
Transport de l'eau de boisson dans des récipients propres et bien couverts	Les risques de maladies liées à cette pratique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratique difficile si le récipient n'est pas approprié</li> <li>- Choix du récipient</li> <li>- Entretien du récipient</li> <li>- Couverture effective pendant le transport</li> </ul>
L'eau de boisson doit être stockée dans un récipient propre et bien couvert et placé à l'intérieur de la maison	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les risques de maladies liées à la non observation de cette pratique</li> <li>- Cela fait honneur à la femme de donner de l'eau bien propre aux visiteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La paresse</li> <li>- Le manque ou l'insuffisance d'IEC</li> <li>- Le manque de moyens financiers pour acheter des bassines couvertes</li> </ul>
L'eau de boisson doit être séparée de l'eau réservée aux autres usages	Les risques de maladies liées à la non observation de cette pratique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés d'avoir plusieurs récipients</li> <li>- Manque de moyens financiers pour acheter un récipient spécifique pour l'eau de boisson</li> </ul>
Avoir un récipient spécifique toujours propre pour prélever l'eau dans le récipient de stockage	Les risques de maladies liées à la non observation de cette pratique	Difficultés d'observer cette pratique s'il y a des enfants dans la maison

Elles ont également formulé des messages allant dans le sens de la préservation d'une eau de boisson potable (tableau 4.14). Il convient de souligner qu'aucun message n'a été formulé par rapport à l'utilisation et/ou la consommation de l'eau provenant des sources traditionnelles.

**Tableau 4.14**  
Messages formulés par les femmes par rapport à l'eau de boisson

Thèmes	Messages
Approvisionnement	Pour éviter les maladies, nous devons nous approvisionner en eau de boisson au forage et ne boire que de l'eau potable.
Transport	<p>Pour garder l'eau de boisson du forage à la maison, il faut la transporter dans un récipient propre et bien couvert.</p> <p>Mettre des herbes dans l'eau de boisson, c'est la souiller. Évitions cette pratique.</p> <p>La poussière contient des microbes qui peuvent souiller l'eau de boisson et nous rendre malades. Protégeons toujours l'eau de boisson.</p>
Stockage	<p>Conservons l'eau de boisson dans un récipient propre, toujours bien couvert et à l'intérieur de la maison.</p> <p>Il faut toujours séparer l'eau de boisson de l'eau réservée aux autres usages.</p>
Consommation	Pour éviter d'être contaminés par les maladies des autres, prélevons toujours l'eau de boisson avec un récipient spécifique qui ne doit être porté à la bouche.

#### 4.5.2 Lavage des mains

Au terme des discussions avec les chefs de ménages, quelques pratiques à promouvoir par rapport au lavage des mains ont été retenues ainsi que les facteurs de motivation et les contraintes liées à l'adoption de ces pratiques (tableau 4.15).

**Tableau 4.15**  
Pratiques à promouvoir par rapport au lavage des mains

<b>Pratiques à promouvoir</b>	<b>Facteurs de motivation</b>	<b>Contraintes</b>
Lavage des mains à l'eau et au savon :	- les risques de maladies liées au non lavage des mains	- le manque d'habitude
- avant et après le repas;	- les avantages liés à l'utilisation du savon pour le lavage des mains	- la paresse
- après la défécation;		- le manque d'argent (quelquefois)
- avant de faire la cuisine;		- la négligence
- après avoir nettoyé les-fesses des enfants.		

De même, les chefs de ménage ont formulé des messages en relation avec le lavage des mains (tableau 4.16)

**Tableau 4.16**  
Messages formulés par les chefs de ménages par rapport au lavage des mains

- |                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>- Mains sales = mauvaise santé</b><br/> <b>- Le savon est indispensable pour le lavage des mains</b><br/> <b>- Garder toujours les mains propres afin d'éviter des maladies</b></p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## **CHAPITRE V**

### **ANALYSE DES PRATIQUES LOCALES EN RAPPORT AVEC L'ACCÈS À L'EAU DE BOISSON POTABLE**

Cette partie est consacrée à l'analyse des pratiques locales en rapport avec l'eau de boisson. Eût égard au modèle théorique développé autour du paradigme de l'individualisme méthodologique dans la section 1.2, la présente analyse est axée sur l'explication des pratiques, perçues comme actions sociales, à partir du principe de la rationalité qui stipule que tout acteur social a de bonnes raisons justificatives à ces actions. Ainsi, les pratiques locales en rapport avec l'eau de boisson pourraient trouver leur sens dans les connaissances des mesures d'hygiène, dans la perception des adductions d'eau villageoises et enfin dans la perception des éléments socioculturels des milieux considérés.

Afin de mieux procéder à cette analyse, il est opportun premièrement d'identifier les diverses pratiques observées durant le processus d'accès à l'eau de boisson, deuxièmement d'évaluer les connaissances en hygiène et troisièmement de faire ressortir la perception ou la représentation que se donnent les populations rurales des ouvrages d'adductions d'eau villageoises.

Avant de procéder à l'identification des dites pratiques, il faut préciser que les données recueillies auprès des femmes rurales lors des enquêtes de terrain attestent de l'existence de trois formes de sources d'approvisionnement en eau de boisson : les forages, les puits traditionnels et les marigots. D'après le CREPA (2004), seuls les forages sont les adductions d'eau villageoises disponibles dans toutes les localités retenues dans le cadre de cette étude et capables de fournir une eau de boisson potable tandis que les puits traditionnels et les marigots constituent des sources potentiellement dangereuses à la santé publique à cause de leur caractère infectieux. Il ressort également des observations pendant les enquêtes que l'accès à une eau de

boisson potable se déroule en quatre phases à savoir : l'approvisionnement (a lieu à la source), le transport (entre la source d'approvisionnement et le domicile), le stockage et la consommation de l'eau (au domicile). À chacune de ces phases, correspondent des pratiques.

## **5.1 Identification et analyse des pratiques en rapport avec l'eau de boisson**

Cette section aborde respectivement les pratiques observées durant les différentes phases d'accès à l'eau de boisson (approvisionnement, transport, stockage, consommation), le lavage des mains et la propreté autour des adductions d'eau villageoises.

### **5.1.1 Identification des pratiques**

Il a été constaté lors des enquêtes que près de 53,3% des femmes vont fréquemment aux forages pour se procurer l'eau de boisson pendant que le reste d'entre elles fréquentent souvent les marigots ou les puits traditionnels. Une fois l'approvisionnement effectué, 75,6% des femmes utilisent des bassines au détriment des bidons pour transporter l'eau. Près de 89,0% des bassines ne sont pas couvertes tandis que 35,6% des femmes mettent des herbes à l'intérieur des bassines pour empêcher le renversement de l'eau en cours de route. Une fois à la maison ou dans les concessions, l'eau est stockée dans des canaris dont 60,0% sont couverts. Les récipients de stockage se retrouvent dans 62,2% des cas dans la cour.

En ce qui concerne leur consommation, près de 60,0% des femmes ne disposent pas de récipients spécifiques et, de plus, elles les laissent dans la jarre après en avoir fait usage.



Telles sont en résumé les pratiques observées auprès des femmes rurales depuis la phase d'approvisionnement en eau de boisson jusqu'à sa consommation en passant par son transport et son stockage.

Par rapport à ces données recueillies sur le terrain, il faut exprimer une certaine satisfaction, car les femmes se dirigent en forte proportion vers les forages qui, comparativement aux autres sources d'approvisionnement rencontrées, pourraient garantir la potabilité de l'eau ne serait-ce qu'à la source. Malheureusement, les récipients qui servent de prise d'eau sont parfois mal entretenus, sales ou pas couverts. Quelque fois, pendant les phases qui suivent l'approvisionnement, la chance de maintenir l'eau de boisson potable se réduit considérablement, car les pratiques laissent à désirer puisque les femmes ne prennent pas suffisamment de précautions pour empêcher les contaminants extérieurs d'être en contact avec l'eau de boisson. Elles utilisent des herbes par surcroît polluées. Cette situation fait que l'eau perd son aspect potable en quelques minutes. Dans ces conditions, il est certain que malgré que ces femmes s'approvisionnent à une source censée procurer une eau de boisson potable, les précautions hygiéniques n'étant pas prises, alors l'eau perd sa potabilité. Il convient de souligner que les pratiques ci-dessus énumérées qui ne favorisent pas la potabilité de l'eau ne sont pas généralisables aux restes des femmes. Il y en a parmi elles qui adoptent de bonnes pratiques pouvant garantir la potabilité de l'eau.

Quant au lavage des mains, selon l'OMS (1994), c'est un élément important non seulement à l'hygiène corporelle mais aussi à l'hygiène de l'eau de boisson, car il a été constaté que les mains sont des membres du corps humains qui entrent facilement en contact avec l'eau à chaque étape d'accès à l'eau. Les informations obtenues sur le terrain et regroupées dans le tableau 4.7 par rapport aux pratiques courantes relatives au lavage des mains montrent une diversité de comportements observables auprès des adultes et des jeunes. Quand bien même la majorité des adultes et des jeunes questionnés prennent soin à se laver les mains à chaque fois, il n'en demeure pas

moins que certains parmi eux semblent ignorer ou méconnaître les règles d'hygiène en la matière. Il est aussi important de remarquer que la majorité de ceux qui se lavent fréquemment les mains, soit environ 61,1%, ne le font pas avec du savon.

Enfin, par rapport à la propreté des points d'eau, les diverses observations faites dans les trois localités sillonnées (tableau 4.6) prouvent que la propreté autour des forages (adductions d'eau villageoises) est sans faille contrairement aux autres points d'eau tels que les marigots et les puits traditionnels qui sont mal entretenus avec la présence de bourbiers, d'ordures de toutes natures, d'excréments humains et d'animaux. Il est aussi important de mentionner que les populations rurales ne font ni lessive, ni vaisselle autour des AEV.

Voilà autant d'observations qui montrent une diversité de pratiques en rapport avec l'eau de boisson car, bien que de bonnes pratiques ont été repérées, il en existe également de mauvaises qui ne garantissent pas la potabilité de l'eau. Dès lors, il importe d'appréhender les bonnes raisons qui justifient, d'une part, l'adoption de pratiques ne garantissant pas la potabilité de l'eau et d'autre part, la non appropriation des adductions d'eau villageoises par tout le monde.

Eut égard au modèle théorique, la potabilité de l'eau dépend des pratiques qui, à leur tour sont fonctions des connaissances des mesures d'hygiène, de la perception ou de la représentation sociale des AEV. Il convient de rappeler que la perception dépend de l'influence des réalités socioculturelles des localités considérées. En d'autres termes, après avoir identifié les pratiques locales en rapport avec l'eau de boisson, il faut déterminer les raisons qui les sous-tendent en partant du fait que chaque pratique a un sens pour son acteur (principe de rationalité).

Afin de mieux cerner cette dernière, il sera question de vérifier l'hypothèse selon laquelle : *l'insuffisance d'information-éducation-communication relative à l'hygiène*

*de l'eau de boisson, à l'hygiène corporelle et à l'hygiène des ouvrages d'AEV expliquerait les pratiques qui ne garantiraient pas une eau de boisson potable. Cette vérification nécessite d'évaluer les connaissances en matière d'hygiène pour le maintien d'une eau de boisson potable.*

### **5.1.2 Analyse des pratiques locales par rapport aux connaissances en hygiène**

Pour comprendre les bonnes raisons qui motivent les pratiques identifiées par rapport à l'eau de boisson pendant l'approvisionnement, le transport, le stockage et la consommation de l'eau (tableaux 4.2, 4.3, 4.4, 4.5), certaines questions ont été posées aux femmes rurales afin de cerner leurs connaissances par rapport aux mesures d'hygiène à adopter et aux risques de maladies qu'elles courent. Ainsi, il découle des informations recueillies (tableau 4.8) que près de 40% des femmes ignorent le lien entre la qualité de l'eau consommée et les probables maladies pendant que plus de la moitié d'entre-elles (62,2%) n'ignorent pas ce lien et sont en mesure de les citer convenablement. De même, elles connaissent les modes de transmission des maladies et de souillure de l'eau. Voilà autant d'informations qui donneraient satisfaction si toutes les femmes sont au même niveau de connaissances. Malheureusement, il existe encore parmi elles, 37,8%, la plupart illettrées et analphabètes, qui interprètent les maladies comme des malaises de l'organisme provenant d'un mauvais sort. Pour elles, il est inconcevable que l'eau donne des maladies, car c'est cette eau qui a toujours été bue par les aîeux et que ces derniers le leur ont recommandée également. Ignorant les règles d'hygiène par rapport à l'eau de boisson, elles méritent d'être informées, éduquées et sensibilisées par rapport aux risques de maladies courues suite aux mauvaises pratiques en relation avec l'eau de boisson.

Quant au lavage des mains, tous les chefs de ménages ont affirmé et même établi des liens entre les mains sales et les maladies possibles (tableau 4.9). Pour eux, les mains sales ou non lavées avec du savon pourraient toujours transmettre des maladies

comme les vers intestinaux, la diarrhée, le choléra, etc. Malgré toutes ces connaissances et dans ces conditions, il serait difficile de dire qu'ils ne sont pas informés sur les dangers que certains d'entre eux courent en n'observant pas les règles d'hygiène en ce sens.

Pour ce qui est de l'hygiène autour des AEV, les résultats satisfaisants tels que mentionnés précédemment dans la section 5.1.1 montrent que les populations adoptent de bonnes pratiques hygiéniques en les entretenant convenablement et en évitant de mener des activités polluantes tout autour.

Il résulte de tout ce qui précède que les populations rurales interviewées peuvent se présenter en trois catégories à savoir : celles qui connaissent et pratiquent les bonnes mesures d'hygiène, celles qui connaissent mais ne pratiquent pas les bonnes mesures d'hygiène et enfin celles qui ne les pratiquent pas, car ne les connaissant pas. Puisque les résultats du terrain aussi montrent une diversité de pratiques en matière d'hygiène de l'eau, tantôt bonnes ou tantôt mauvaises, il est évident que le degré de connaissance diffère d'une catégorie à l'autre. Ainsi, des dispositions doivent être prises afin que les populations soient informées, éduquées ou sensibilisées correctement face aux enjeux du développement qui passent par l'adoption de bonnes pratiques pour le maintien d'une eau potable.

## **5.2 Analyse de la perception par rapport aux ouvrages d'AEV**

La potabilité de l'eau dépend aussi bien des mesures d'hygiène que de l'appropriation des ouvrages d'AEV comme sources d'approvisionnement en eau de boisson. À la question « *quelle est la source souvent fréquentée?* », il ressort du tableau 4.2 que presque la moitié des femmes rurales ne s'approvisionnent pas aux ouvrages d'AEV. Pourtant, ces dernières sont considérées comme les meilleures sources d'approvisionnement en eau de boisson potable selon le CREPA.

Dans le souci de comprendre les raisons pour lesquelles certaines femmes ne s'approvisionnent pas en eau de boisson au niveau du forage, il a été question de chercher à savoir si elles connaissent son utilité. Les données obtenues auprès de ces dernières montrent que plus de 50,0% ont répondu « OUI » et elles justifient cela par le fait que le forage donne de l'eau propre qui permet d'éviter des maladies. Malgré cette connaissance, plusieurs d'entre elles n'y vont tout de même pas pour plusieurs raisons. Entre autres, il faut mentionner (tableau 4.10) la non implication des populations à l'installation des ouvrages (53,3%), le fait que les ouvrages soient érigés à des places réservées aux fétiches (40,0%), le difficile accès aux ouvrages, les pertes de grossesse, les difficultés à en faire usage (26,6%) et enfin l'ignorance totale de l'existence desdits ouvrages (13,3%). Voilà autant de raisons ci-dessus citées qui ont été soutenues et même renchériées aussi bien par les chefs traditionnels que les responsables des services régionaux de l'hydraulique qui sont des personnes ressources du milieu dont les informations ne sont pas à négliger. En procédant à une catégorisation des dites raisons, il est aisé de constater qu'elles sont d'ordres culturel et sociopolitique.

### **5.2.1 Plan culturel**

Le plan culturel concerne la croyance aux vodouns ou aux fétiches et l'influence des valeurs traditionnelles dans le choix des ouvrages d'AEV. Comme précédemment signalé, les populations rurales ne s'approvisionnent pas aux ouvrages afin de manifester leur mécontentement parce qu'elles estiment que ces derniers sont érigés à des endroits destinés aux vodouns ou aux fétiches. À première vue, cette raison paraît illogique mais eût égard au principe de rationalité axiologique développé par Boudon, elles avaient de bonnes raisons d'agir ainsi, car c'est une réaction qui découlerait des valeurs et normes traditionnelles; puisqu'elles y croyaient et qu'elles avaient de bonnes raisons d'y croire.

Les vodouns ou les fétiches ont un caractère divin à l'instar d'autres dieux rencontrés dans d'autres religions. Ils sont à vénérer et par conséquent, ils méritent respect et considération (Pliya, 1977). Il faut reconnaître que les fétiches ont un pouvoir surnaturel et ils veillent sur les populations. Ce sont des éléments sacrés à craindre et à consulter dans la tradition. Cela suppose donc que les fétiches ne doivent pas être « cassés » ou « déplacés » sans des cérémonies assez profondes. Si ces conditions ne sont pas respectées, il est clair que les conservateurs des valeurs traditionnelles n'encourageraient jamais l'approvisionnement en eau de boisson aux AEV qui ont pris la place des vodouns ou des fétiches. Alors, les populations rurales tiennent au travers du refus de s'approvisionner au forage à redonner aux fétiches les valeurs qui étaient siennes.

Vu la mentalité des dites populations, il est clair que tout ouvrage érigé dans un contexte pareil ne pourra jamais recevoir le consentement des populations. Les réalités culturelles ne sont donc pas à négliger, car elles sont régies par des valeurs traditionnelles transmises et conservées de génération en génération. Ainsi, il urge que désormais les projets en hydraulique villageoise prennent en compte des paramètres culturels lors de leur conception.

### **5.2.2 Plan sociopolitique**

Parmi les nombreuses raisons évoquées par les populations rurales pour justifier la non appropriation des ouvrages d'AEV, il faut mentionner la non consultation et la non implication dans la gestion des projets d'hydraulique villageoise. Ceci revient à dire que les populations rurales estiment qu'elles ne sont pas associées à la réalisation dudit projet et par conséquent, ne peuvent y aller s'approvisionner en eau de boisson. Cette raison, loin d'être rejetée, expliquerait le sentiment de rejet qui anime les populations rurales et pourrait être la cause principale des échecs constatés dans l'appropriation des ouvrages d'adduction d'eau villageoise. Ne pas impliquer les

populations rurales dans la mise en place desdits ouvrages signifie que les promoteurs de ces projets ne pourront pas avoir toutes les informations nécessaires pouvant contribuer à leur acceptation, car ils ne tiennent pas forcément compte aussi bien des valeurs et normes socioculturelles que des préférences villageoises dans le secteur de l'eau potable. C'est ce qui ressort du principe de la rationalité du type axiologique développé par Boudon qui met l'accent sur le fait que les populations rurales ne s'approprient pas des ouvrages d'AEV, car ces derniers croient encore que le fait de déplacer les fétiches pourrait provoquer des maladies voire la mort de toutes personnes ne les ayant pas « respectés ». Si, entre temps, les promoteurs des projets en hydraulique villageoise prenaient la peine d'inclure les normes culturelles, ils se rendraient compte que les fétiches locaux doivent être consultés avant la prise de toute décision. C'est par exemple le cas des vodouns « Dan » et « Tohossou » qui deviennent *furieux* s'ils ne sont pas consultés dans la recherche de solutions à tout ce qui a trait à l'eau dans les milieux ruraux. Ainsi, il faut dire que certaines populations rurales, de peur de subir la colère de certains fétiches, préfèrent ne pas s'approcher des ouvrages d'AEV. Non seulement la non-implication ne permet pas de prendre en considération les valeurs culturelles dans la prise des décisions mais aussi elle ne permet pas de connaître la préférence desdites populations par rapport à l'eau de boisson car, il ne suffit pas d'ériger les sources d'approvisionnement en eau de boisson potable. Il est important de tenir compte de l'avis des populations rurales pour comprendre le lieu d'installation et la forme possible desdits ouvrages. Cela éviterait certainement les problèmes rencontrés dans le processus d'approvisionnement à la source en ce qui concerne la distance à parcourir.

### **5.2.3 L'information-éducation-communication**

Les données recueillies sur le terrain auprès des populations rurales montrent que ces dernières ne s'approvisionnent pas au niveau des ouvrages d'adduction d'eau villageoises, car non seulement elles ignorent le bien fondé des ouvrages mais aussi elles interprètent certains faits selon leur degré de connaissances. Ainsi, à en croire les individus qui pensent que les ouvrages sont difficiles à utiliser ou bien qu'ils provoquent des pertes de grossesses, c'est parce qu'ils n'ont pas été suffisamment sensibilisés et éduqués pour comprendre que les ouvrages ne sont pas conçus dans l'optique de nuire à la santé publique et d'ailleurs, aucune recherche scientifique n'a encore prouvé cela. De la même façon, plusieurs autres raisons non démontrables scientifiquement ont été évoquées pour justifier la non appropriation des ouvrages d'AEV.

Ceci démontre l'importance de l'IEC avant, pendant et après l'exécution des projets d'hydraulique villageoise afin de faire comprendre aux populations l'utilité des ouvrages d'AEV. Il est donc important que les projets d'hydraulique villageoise mettent l'accent sur la participation communautaire et l'information – éducation – communication des populations.

### **5.3 Pratiques à promouvoir pour améliorer l'accès à une eau de boisson potable**

À travers l'approche participative, les femmes rurales ont pu lister des pratiques par rapport à l'eau de boisson et des comportements à adopter pour accéder et maintenir l'eau de boisson potable. Elles ont suggéré : que l'approvisionnement en eau de boisson soit uniquement au forage; que les points d'eau soient systématiquement nettoyés et entretenus; qu'il ne faut rien placer dans l'eau pour la stabiliser; que l'eau soit transportée et stockée dans un récipient propre, bien couvert et placé à l'intérieur



de la maison; que l'eau de boisson soit séparée de l'eau réservée aux autres usages et que le récipient pour prélever l'eau stockée soit toujours propre.

L'hygiène de l'eau de boisson doit également prendre en compte l'hygiène corporelle et davantage le lavage des mains. Ainsi, il est important que les mains soient lavées à l'eau et au savon avant et après le repas, après la défécation, avant de faire la cuisine et après avoir nettoyé les fesses des enfants.

Ce sont de très bonnes pratiques à encourager et à diffuser au sein des populations. Toutefois, il y a aussi bien des facteurs de motivation que des contraintes à ces pratiques.

En ce qui concerne les facteurs de motivations, il faut que les séances de sensibilisation mettent l'accent sur les risques de maladies (voire de mort) courus lorsque des pratiques allant à l'encontre de la potabilité de l'eau seront observées. Il faut aussi compter sur les contraintes qui peuvent surgir dans l'accomplissement de ces pratiques à cause du manque d'habitude, de la paresse, de la négligence et surtout du manque de moyens financier.

Quant aux mesures à prendre pour encourager les populations rurales à s'approprier des ouvrages, il faut que ces derniers soient compris et connus par les populations. Pour y arriver, il est nécessaire de consulter et d'impliquer les populations rurales pendant l'élaboration, l'exécution et la réalisation des projets d'hydraulique villageoise. Ainsi, elles ne se voient plus imposer un ouvrage dont elles ignorent l'existence et n'en savent même pas, non seulement son utilité mais aussi son usage. Une telle approche a pour finalité également de recueillir les points de vue des populations par rapport au site d'emplacement des ouvrages et désormais, les propos tels que « l'aire des fétiches a été volée » ne seront plus prononcés.

Somme toute, au regard des informations recueillies, des observations faites suite aux visites environnementales et de la méthode d'intervention des différents acteurs de terrain du secteur de l'AEPHA, les recommandations ci-après peuvent être formulées.

### **5.3.1 À l'endroit des populations rurales**

#### 5.3.1.1 Lutter contre la pauvreté

- Élever le très faible niveau d'instruction des acteurs locaux.
- Encourager les activités génératrices de revenus aussi bien pour les femmes que pour les hommes.
- Impliquer hommes, femmes et jeunes dans le processus de mise en œuvre des ouvrages.
- Combattre l'ignorance.

#### 5.3.1.2 Renforcer les actions d'IEC pour un changement de comportement

- Consolider les pré-requis positifs endogènes.
- Impliquer l'art local : musique, théâtre, chants au service du changement qualitatif de comportement.
- Encourager l'animation et la protection culturelle orientée sur la sauvegarde du cadre de vie, le respect des règles d'hygiène afin d'induire à long terme des réflexes et les types de comportements souhaités.

#### 5.3.1.3 S'appuyer sur le savoir endogène des communautés

- Tirer du savoir endogène séculaire des populations les aspects positifs pouvant aider à induire le changement de comportement souhaité.

5.3.1.4 Inclure l'approche genre à toutes les étapes des actions à entreprendre dans le secteur de l'AEPHA

- Veiller au partage efficient des responsabilités et du pouvoir.
- Minimiser l'attentisme, l'indifférence au niveau des acteurs hésitants.

5.3.1.5 Appliquer la participation financière ou physique ou en nature des populations dans toutes les actions entreprises

- Supprimer le bénévolat et la gratuité.
- Faire imposer la notion de participation individuelle et collective.

### **5.3.2 À l'endroit des décideurs politiques et des promoteurs de projets en hydraulique villageoise**

5.3.2.1 Être à l'avant-garde des innovations en matière d'approche participative

- Revoir constamment les techniques et les outils d'animation en s'inspirant des méthodes d'approche participative.

5.3.2.2 Proposer des produits nouveaux, des concepts nouveaux

- Accroître les efforts en matière de recherche.

### 5.3.2.3 Assurer le suivi et la capitalisation

- Susciter et appuyer la création de banques de données fréquemment réactualisées à partir d'efforts de capitalisation continue.

### 5.3.2.4 Encourager l'intégration des actions dans le secteur de l'eau potable

- Appuyer les projets intégrés (Eau, Hygiène, Assainissement, IEC)

## CONCLUSION

La situation de l'eau potable dans les milieux ruraux au Bénin n'est pas reluisante. Ainsi, face aux nombreux problèmes de potabilité de l'eau, lesquels concernent le manque ou l'insuffisance de mesures d'hygiène et la non appropriation des ouvrages d'adduction d'eau en matière d'approvisionnement en eau de boisson, des mesures ont été prises pour améliorer les conditions d'accès à l'eau potable sur les plans international et national. La mise en place des ouvrages d'adduction d'eau villageoise en est un exemple mais elle ne comble pas toujours l'attente des populations rurales bénéficiaires. Les raisons déterminantes de cette situation proviennent du fait que les ouvrages érigés ne sont pas perçus à leur juste valeur par ces dernières et les mesures d'hygiène prises pour la potabilité de l'eau de boisson ne sont pas respectées.

Ceci étant, la présente étude a été menée en vue d'analyser d'autres facettes de cette problématique puisque les questions d'accès à l'eau potable ont la plupart du temps été vues sous l'angle technique et économique. Elle a été consacrée à l'étude des pratiques locales en rapport avec l'eau de boisson en tentant de mettre à jour leur dimension socioculturelle.

Pour étudier les pratiques des populations rurales par rapport à l'eau de boisson pour l'amélioration des conditions d'accès à une eau potable, il a été adopté une méthodologie axée une démarche anthropologique soutenue par le paradigme de l'individualisme méthodologique qui explique les phénomènes sociaux à partir des actions individuelles; ce qui a permis de recueillir, auprès des populations rurales de trois localités rurales des informations relatives aux pratiques et aux connaissances en rapport avec l'eau de boisson, l'hygiène des mains et sur les ouvrages d'AEV. Aussi faut-il ajouter que les focus group, les observations, les entretiens individuels ont servi de techniques de prises d'informations sur le terrain.

L'analyse des données a été faite dans la perspective théorique de l'individualisme méthodologique qui considère l'individu comme acteur social dont les pratiques sont justifiées de bonnes raisons.

L'analyse des résultats obtenus a permis de tirer les conclusions suivantes :

- les populations rurales adoptent des pratiques ne garantissant pas l'hygiène de l'eau de boisson. Cette situation s'explique par le manque d'information-éducation-communication et de sensibilisation à la base sur les enjeux d'une eau potable;
- les ouvrages d'AEV implantés dans les localités ne sont toujours pas perçus, par tout le monde, comme des moyens d'obtention de l'eau potable mais, au contraire, ils sont considérés comme des sources modernes déstabilisatrices des valeurs traditionnelles;
- les populations rurales ne sont pratiquement pas impliquées ou consultées durant la conception et la réalisation des projets d'AEV (cela entraîne la non appropriation des ouvrages);
- les croyances et les valeurs traditionnelles, déterminant les pratiques locales, ne sont pas prises en compte en amont et en aval des projets d'hydraulique villageoise.

Il faut dire que dans l'ensemble, l'impact positif de l'adoption des pratiques d'hygiène sur la santé est le principal facteur de motivation des populations qui évoquent la crainte des cas de maladies liées à l'absence et à l'inobservation des mesures d'hygiène et d'assainissement.

En dehors de ces facteurs de motivation et de contraintes identifiées à certains niveaux, le manque de moyens financiers constitue aussi un obstacle majeur pour l'achat de récipients adéquats pour l'hygiène de l'eau de boisson. Le facteur de

pauvreté des communautés rurales reste un véritable frein à la promotion des mesures d'hygiène et d'assainissement.

Les questions liées à l'amélioration des conditions d'accès à une eau de boisson potable dans les milieux ruraux doivent être résolues dans une perspective durable. Cela suppose que les facteurs sociologiques, culturels, environnementaux, politiques et économiques qui pourraient entraver à la réussite desdits projets doivent être analysés et étudiés minutieusement en impliquant en amont et en aval tous les acteurs de développement, à savoir les populations rurales qui sont les véritables concernées et les décideurs politiques ou promoteurs des projets.

## **ANNEXES**



## ANNEXE A

### GUIDE D'OBSERVATION AU POINT D'EAU

Date de l'enquête : ..... Département : .....

Commune / arrondissement : ..... Localité / village : .....

Type de point d'eau	Forage	Puits traditionnel	Autres : .....
Durée d'observation (minutes)			
Heure d'observation			

#### A- État de salubrité du point d'eau (alentour du point d'eau : rayon de 10 mètres)

Présence de borbier	Oui	Non
Présence d'ordures	Oui	Non
Présence d'excréments d'animaux	Oui	Non

#### B- Activités menées près du point d'eau (alentour du point d'eau : rayon de 10 mètres)

Lessive	Oui	Non
Vaisselle	Oui	Non
Autres .....		

## ANNEXE B

### GUIDE D'OBSERVATION DES MÉNAGES

Date de l'enquête: ..... Nom chef de ménage : .....

Département : ..... Commune / arrondissement : .....

Localité / village : ..... Taille ménage : .....

#### A- Lavage des mains

	Eau simple	Eau et savon	Pas du tout	Eau et cendre
Après les selles				
Après avoir lavé les fesses des enfants				
Avant la préparation des repas				
Avant de manger				

#### B- Mode d'élimination des ordures ménagères

Déposées dans la cour	Jetées dans un trou ou enterrées
Brûlées	Utilisées dans les champs
Jetées sur dépotoirs sauvages / rue	Autres (à préciser)

#### C- Pratiques à promouvoir par rapport à l'hygiène et à l'assainissement des ménages

Pratiques à promouvoir	Facteurs de motivation	Contraintes

## ANNEXE C

### GUIDE D'ENTRETIEN SEMI DIRECTIF AVEC LES FEMMES

- 1- Quelles sont les fonctions de l'eau?
- 2- Comment doit se présenter l'eau de boisson?
- 3- Quelles sont les caractéristiques de l'eau puisée?
- 4- Quels sont les divers endroits où on peut puiser l'eau de boisson dans votre localité?
- 5- Où puisiez-vous souvent l'eau de boisson?
- 6- À quelle saison les cours d'eau sont souvent fréquentés?
- 6- Quelle est la distance entre votre maison et la source d'eau de boisson?
- 7- En combien de temps (en minutes) parcourez-vous cette distance en aller-retour?
- 8- Quelle est la durée du temps d'attente pour puiser l'eau de boisson?
- 9- À quel (s) moment(s) précis de la journée allez-vous à la source?
- 10- Combien de fois allez-vous puiser l'eau de boisson par jour?
- 11- Avec quel récipient, allez-vous puiser l'eau de boisson?
- 12- Pendant la phase de transport, le récipient est-il couvert?
- 13- Quelle disposition, prenez-vous pour que l'eau ne se verse pas en cours de route?
- 14- Combien de fois par semaine, nettoyez-vous votre récipient de stockage de l'eau?
- 15- Dans quel type de récipient, stockez-vous l'eau une fois à la maison?
- 16- Le récipient de stockage est-il couvert?
- 17- Quel est le type de couverture souvent utilisé?
- 18- Quel est l'état actuel du couvercle?
- 19- À quel(s) endroits, avez-vous placé le récipient de stockage de l'eau de boisson?
- 20- Existe-t-il un récipient spécifique pour le puisage de l'eau à la maison?
- 21- Où placez-vous le récipient après en avoir fait usage?
- 22- L'eau peut-elle transmettre des maladies? Lesquelles?
- 23- Comment l'eau peut-elle transmettre ces maladies?
- 24- Comment peut-on souiller l'eau?
- 25- De quel (s) moyen (s) disposez-vous pour vous assurer de la bonne et saine qualité de l'eau?
- 26- Selon vous, pourquoi certaines femmes ne vont pas puiser l'eau au forage?
- 27- Quelles suggestions faites-vous pour l'amélioration de vos conditions d'accès à une eau potable? (Pratiques à promouvoir, facteurs de motivation, contraintes)

**ANNEXE D****GUIDE D'ENTRETIEN SEMI DIRECTIF AVEC LES CHEFS  
TRADITIONNELS**

Date de l'entretien : ..... Département : .....

Commune / arrondissement : ..... Localité / village : .....

1- Pour quelles raisons, la population ne s'approvisionne-t-elle pas au niveau des forages?

2- Que pensez-vous des forages?

**ANNEXE E****GUIDE D'ENTRETIEN SEMI DIRECTIF AVEC LES  
RESPONSABLES DES SERVICES RÉGIONAUX DE  
L'HYDRAULIQUE**

Date de l'entretien : ..... Département : .....

Commune / arrondissement : ..... Localité / village : .....

- 1- Quels sont les moyens dont disposent les populations rurales pour avoir accès à l'eau potable?
- 2- Quels sont les avantages et les inconvénients (ou insuffisances) à relever au niveau des forages?
- 3- Selon vous, pour quelles raisons les populations rurales ne s'approvisionnent pas aux forages?

## BIBLIOGRAPHIE

- ABE. 2005. *Guide pratique sur le vodoun dans la zone côtière béninoise*. Bénin.
- Abric, J.C. 1994. *Pratiques sociales et représentations*, Paris: PUF.
- Afoglobolo, A. 1996. Qualité bactériologique des eaux de puits en milieu rural africain : cas de la sous-préfecture de Grand-popo au Bénin. Info CREPA, n° 14, p 8-11.
- Afrikinfo.com. 2007. *La carte administrative du Bénin*. [en ligne]. [www.afrikinfo.com](http://www.afrikinfo.com). Page consultée le 12 janvier 2007.
- Agossou, M.J. 1971. *Gbèto et gbèdoto l'homme et le dieu créateur selon les sud dahoméens de la dialectique de la participation vitale à une théologie anthropologique*. Beauchesme, Paris.
- Assogba, Y. 1999. *La sociologie de Raymond Boudon. Essai de synthèse et applications de l'individualisme méthodologique*. Les Presses de l'Université Laval, L'harmattan.
- Banque Mondiale. 1999. *Documentation et formation sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement à faible coût : introduction*. Notes du participant. Washington, D.C. USA.
- Berger, P. L. 1978. *Les mystificateurs du progrès : vers de nouvelles pyramides du sacrifice du Brésil à la Chine*. Paris, Presses Universitaires de France.

Bessette, G. 2004. *Communication et participation communautaire : guide pratique de communication participative pour le développement*. Les presses de l'université Laval. Centre de recherche pour le développement international.

Boiral, P., Lanteri, J.-F. et Olivier de Sardan, J.P. 1985. *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire*. Paris, CIFACE-KARTHALA.

Boudon, R. 1984. *La place du désordre. Critique des théories du changement social*. Paris, Presses Universitaires de France.

Boudon, R. 1986. *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*. Paris, Seuil «point».

Boudon, R. 1988. *Rationalité et théorie de l'action sociale*. Paris, Méridiens, Klincksieck.

Boudon, R. 1989. *Effets pervers et ordre social*. Paris, PUF, 3<sup>e</sup> édition.

Boudon, R. 2003. *Raison, bonnes raisons*. Paris, PUF.

Boudon, R. et Bourricaud, F. 1986. *Dictionnaire critique de la sociologie*. Paris, PUF, 2<sup>e</sup> édition.

Braeckman, C. 1987. *Les ONG nouvelles panacées du sous-développement*, in le Devoir, 4 février, p.7.

CDIICD, 1999. *Impact de la DIEPA de l'eau et de l'assainissement sur les maladies diarrhéiques* – Genève : OMS.

CEDA, 2002. *Perception et comportements des sociétés locales en matière d'hygiène et d'assainissement*. Rapport final.

CNRS, 2004. L'eau potable, les normes.

CREPA, 2003. *Étude sur les perceptions et les comportements des populations vis-à-vis de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement*.

CREPA, 2004. *L'eau dans les milieux ruraux au Bénin*.

Comlanvi, M. F. 1995. *Amélioration de la qualité des eaux de puits dans la ville de Cotonou : cas de quelques quartiers*. Mémoire de fin d'études, Collège polytechnique universitaire, Cotonou (Bénin).

Darren, O. 2001. *L'acteur rationnel est-il «dans les champ»*. Mémoire de maîtrise en science politique, Université du Québec à Montréal (Canada).

Deconchy, J.P. 1980. *Orthodoxie religieuse et sciences humaines*. Paris / La Haye, mouton.

Delacampagne, C. 1981. *Raymond Boudon, un sociologue qui croit à l'individu*, in le Monde hebdomadaire, 27 septembre, s.p.

Diallo, M.A. 2000. *Essais de purification de l'eau de consommation en milieu rural et périurbain à l'aide de graines de Moringa oleifera lam et des argiles locales*. Mémoire de maîtrise, Université de Conakry, Guinée.

Dinar, A. 2000. *The political economy of water pricing reforms*. New-York: Oxford University Press.



Doise, W. 1990. Les représentations sociales. In : *Traité de Psychologie Cognitive*, Chapitre 2, Bordas, Paris. p.111-174.

D'Orfeuill, H.R.1984. *Coopérer autrement. L'engagement des organisations non gouvernementales aujourd'hui*. Paris, L'harmattan.

Dubois, M. 2000. *Premières leçons sur la sociologie de Raymond Boudon*. Presses Universitaires de France.

Durkheim, E. 1895. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, Presses Universitaire de France, 1987.

Elmandjra, M. 1995. *La décolonisation culturelle, un défi pour le 21<sup>e</sup> siècle*. Chapitre 18 de la déclaration finale des assises de l'Afrique du 20 février 1995, Paru dans les journaux : Opinion (Rabat) le 26/02/95, Al Maghrib (Rabat) le 28/02/95, Le Matin (Casablanca) le 28/02/95, Al Quds (Londres) le 09/03/95.

Faïzoun, C.D. 2005. *Étude de la performance de produits naturels (argile et moringa oleifera) pour l'élimination de la turbidité et des nitrates des eaux de surface*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Canada.

Farah, F. 2003. *Population, traditions and development in western Côte-d'Ivoire*. in une science pour l'humanité. Centre de recherche pour le développement international, ID 39209, Ottawa (Canada).

Flament, C. 1989. *Structure et dynamique des représentations sociales*. In: D. Jodelet (Ed.), *Les représentations sociales*. Paris, Presses Universitaires de France.

Fourn, 2001. *Recherche scientifique : démarche et gestion*. Éditions MEPS.

Grawitz, M. 2004. *Lexique des sciences sociales*. Dalloz.

Grize, J.B. 1982. *De la logique à l'argumentation*. Librairie Droz S.A. II, Genève.

Grize, J. B., Verges, P. et Silem, A. 1987. *Salariés face aux nouvelles technologies : vers une approche sociologique des représentations sociales*. CNRS, Paris. p.223.

Helvetas Bénin. 2000. *La volonté de payer dans le domaine de l'alimentation en eau et de l'assainissement : une expérience au Bénin*. Première édition ISBN : 2-910526-30-5.

Hounwanou, R. 1984. *Le fâ : une géomancie divinatoire du golfe du Bénin (pratique et technique)*. NEA, Lomé.

Houria, T.S. 2002. *L'incontournable question de l'eau*. in special Sommet de Johannesburg, revue Liaison Énergie-Francophone, n° 55-56-57, pp. 150-160.

IMPACT Consultants, 2004. *Plan de développement communal : schéma directeur d'aménagement de la commune*.

INSAE, 2002. Rapport général sur le recensement de la population et de l'habitat.

INSAE, 2004. Rapport général sur le recensement de la population et de l'habitat.

Jaglin, S. 2000. *Diversifier pour intégrer ? La difficile régulation des modes d'approvisionnement en eau potable dans les villes en Afrique subsaharienne. Rencontres de l'innovation territoriales*.

Jodelet, D. 1989. *Les représentations sociales*. Paris, PUF.

Jodelet, D. 1991. Représentation sociale. In : *Grand Dictionnaire de Psychologie*, Larousse, Paris.

Lalande, A. 1985. *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris, PUF, 15<sup>e</sup> édition.

Marco International Inc., USA. 2000. *Enquête démographique et santé. Direction Nationale de la statistique*. Ministère du plan et de la coopération, Conakry (Guinée).

Marino, M. et Boland, J. 1999. *An integrated approach to waster water management: Deciding where, when and how much to invest*. Washington, DC: World Bank, Directions in development.

Maupoil, B. 1953. *La géomancie à l'ancienne côte des esclaves*. Paris.

Mendras, H. et Forsé, M. 1983. *Le changement social. Tendances et paradigmes*. Paris, Armand Colin.

MMEH. 2003. Comment obtenir un point d'eau potable ? Magazine d'information Re-Source de vie, numéro 002 de novembre-décembre.

MMEH. 2004. Rapport annuel de la Société béninoise d'électricité et d'eau.

MMEH. 2005. Stratégie nationale de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural du Bénin.

Morf, A., 1984. *Expérience, connaissance et représentation. - Tentative d'unification*. In : Belisle, B. Schiele (eds), *Les savoirs dans les pratiques quotidiennes*, Ed. du CNRS, Paris, p.418-438.

- Moscovici, S. 1989. *Des représentations collectives aux représentations sociales*.
- Okoundé, J.E. 2002. *Expérience genre et eau numéro 4 : projet PADEAR (eau et assainissement en milieu rural au Bénin)*.
- OMS, 1994. *Directives de qualité de l'eau de boisson : Recommandations*. 2<sup>e</sup> édition, vol.1, 202 p.
- OMS, 2001. Agir contre les infections. Magazine d'information, vol. 2 (7).
- OMS, UNICEF, Water Supply and Sanitation. 2000. *Rapport sur l'évaluation de la situation mondiale de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement*. Publications de l'Organisation Mondiale de la Santé.
- ONU, 2003. Rapport général de l'organisation des Nations Unies pour l'année 2003.
- Pliya, J. 1977. *L'arbre fétiche*. Éditions Clé, Yaoundé.
- PNUD, Banque Mondiale. 2003. Revue des études et évaluations de 1990 à 2002.
- Programme Solidarité Eau. 2002. *De Johannesburg à Kyoto*. In la lettre du PS-Eau, n° 41(octobre).
- Quivy R. et Campenhoudt L.V. 1988. *Manuel de recherche de sciences sociales*. Bordas, 1<sup>re</sup> édition.
- Schneider, B. 1985. *La révolution aux pieds nus*. Paris, Fayard.

Seck, E. 2004. *L'eau en Afrique*. Publié dans la revue Méditerranée-Afrique du 26 juin 2004.

Sepällä, O.T. 2002. *Effective water and sanitation policy reforms implementation : Needs for systemic approach and stakeholder participation*. Institute of environmental engineering, University of technology, Finland, Water policy n° 4, pp. 367-388.

Sharma, N.P. 1997. *Gestion durable des ressources en eau de l'Afrique : Défis et opportunités*. Document technique de la Banque Mondiale, n° 331F, Série du département technique Afrique.

Soulé, A. 1996. *Analyse du fonctionnement des régies de collecte et d'évacuation des ordures ménagères dans les quartiers de la ville de Parakou*. Mémoire de Maîtrise en santé publique.

UNEP. 2002. *Recueil des rapports de la commission de la coopération et du développement*. 30<sup>e</sup> session ordinaire.

UNICEF. 1996. *Plan d'opération sectoriel 1997-2001*. Programme Eau-Assainissement- Guinée.

Vergés, P. 1986. *Une approche des représentations économiques par les sciences sociales et cognitives*. Cahiers du CNRS.